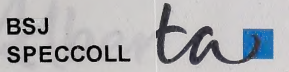



# 10$^{e}$, 11$^{e}$ et 12$^{e}$ années

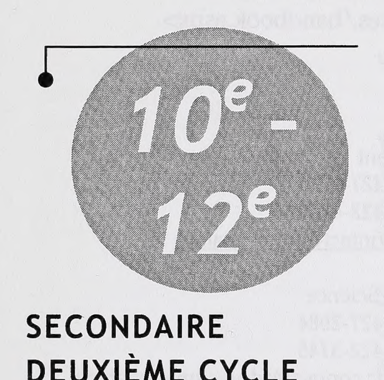
Ce que mon enfant apprend à l'école

we envision imaginer






Government of Alberta




SECONDAIRE
DEUXIÈME CYCLE

# Ce que mon enfant apprend à l'école

2010-2011

Le manuel *Ce que mon enfant apprend à l'école* se veut une source d'information destinée aux parents. Il présente le programme d'études de la 10e, 11e et 12e année et comprend ce qui suit :

- des résultats d'apprentissage choisis pour chaque matière, tirés du programme d'études provincial;
- des liens au site Web d'Alberta Education, permettant d'obtenir davantage de renseignements;
- une fiche pour nous faire part de vos commentaires.

# Alberta Education

On peut consulter ce document dans le site Web suivant :
<http://education.alberta.ca/francais/parents/resources/handbook.aspx>.

Voici les coordonnées des directions signalées dans ce document :

Arts, Communications and Citizenship
Téléphone : 780-427-2984
Téléc. : 780-422-3745
Courriel : curric.contact@education.gov.ab.ca

Digital Design and Resource Authorization
Téléphone : 780-427-2984
Téléc. : 780-422-3745
Courriel : curric.contact@education.gov.ab.ca

Direction de l'éducation française
Téléphone : 780-427-2940
Téléc. : 780-422-1947
Courriel : def@edc.gov.ab.ca

Distributed Learning
Téléphone : 780-674-5350
Téléc. : 780-674-6561
Courriel : DLB.General@gov.ab.ca

First Nations, Métis and Inuit Services
Téléphone : 780-415-9300
Téléc. : 780-415-9306
Courriel : FNMIServices@gov.ab.ca

Learner Assessment
Téléphone : 780-427-0010
Téléc. : 780-422-4200
Courriel : LAcontact@edc.gov.ab.ca

Mathematics and Science
Téléphone : 780-427-2984
Téléc. : 780-422-3745
Courriel : curric.contact@education.gov.ab.ca

Special Education
Téléphone : 780-422-6326
Téléc. : 780-422-2039
Courriel : Special.Education@gov.ab.ca

Pour tout renseignement au sujet de LearnAlberta.ca
Téléphone : 780-415-8528
Téléc. : 780-422-9157
Courriel : LearnAlberta.Contact@edc.gov.ab.ca

ISSN 1918-3496 Ce que mon enfant apprend à l'école - $10^{e}$, $11^{e}$ et $12^{e}$ années



☑ Ce document est conforme à la nouvelle orthographe.

# TABLE DES MATIÈRES



**Remarque.** - Dans cette publication, les termes de genre masculin utilisés pour désigner des personnes englobent à la fois les femmes et les hommes. Ils sont utilisés uniquement dans le but d'alléger le texte et ne visent aucune discrimination.

[Cette page est intentionnellement laissée en blanc.]

*Message du*
## ministre de l'Éducation

Dans l'attente d'une nouvelle année scolaire et des possibilités intéressantes qu'elle nous réserve, il importe de prendre quelques instants pour examiner ce que nos élèves apprendront et faire en sorte que nous soyons tous prêts à aider chaque enfant à trouver sa passion et à se réaliser pleinement.

Dans le cadre de nos initiatives d'engagement communautaire telles que *Une éducation qui inspire* et *Exprime-toi,* je me suis entretenu avec des milliers d'Albertains dans nos communautés sur l'éducation, son rôle dans notre vie et ce que nous voulons qu'elle apporte aux enfants et aux jeunes, aujourd'hui et dans l'avenir.

Il est clair que les citoyens de l'Alberta accordent beaucoup d'importance à leur système d'éducation et comprennent qu'il est le fondement de la prospérité économique future de notre province. Cependant, nous devons continuer de miser sur notre tradition d'excellence. Pour ce faire, nous avons besoin d'une nouvelle approche en matière d'éducation. Nous avons besoin d'un changement transformateur.

Alors même que vous examinez ce que votre enfant apprendra au cours de la prochaine année scolaire, de notre côté, nous évaluons l'enseignement que nous donnerons aux élèves et l'apprentissage qu'ils acquerront. Maintenant plus que jamais, nous pouvons dresser un portrait général et obtenir un aperçu à long terme de ce que l'éducation doit être. Nous tentons de comprendre en quoi nous pouvons améliorer les résultats d'apprentissage au lieu d'utiliser simplement les mêmes programmes d'études d'une manière différente. Nous travaillons à transformer notre système d'éducation afin d'y promouvoir l'optimisme, la passion, le talent, la curiosité, la créativité et l'intelligence.

Les parents jouent un rôle à part entière dans l'éducation de leurs enfants à titre d'agents de changement, leur procurant l'encouragement et le soutien nécessaires à leur réussite scolaire. Il est clair que les élèves réussissent mieux quand leurs parents participent activement à leur apprentissage, puisqu'ensemble, ils acquièrent une compréhension approfondie des tâches, des défis et des récompenses qui accompagnent nos programmes d'études.

J'espère que vous prendrez également connaissance des nombreuses autres possibilités d'apprentissage qui sont offertes à votre enfant en dehors de ses études. Les bibliothèques, les centres communautaires et récréatifs, les organismes de services et les mentors contribuent tous à enrichir l'apprentissage des jeunes et renforcent les leçons qu'ils apprennent à l'école.

Le présent manuel relatif aux programmes d'études est une ressource qui vous sera très utile et qui répondra à vos questions sur les matières enseignées à votre enfant. J'espère également que cet ouvrage vous incitera à engager un dialogue ouvert avec votre enfant et son enseignant ou enseignante concernant les résultats et les attentes des programmes.

Je vous encourage à lire ce document et vous souhaite, ainsi qu'à votre enfant, beaucoup de succès durant la prochaine année scolaire.

Dave Hancock, c.r.
Ministre de l'Éducation

[Cette page est intentionnellement laissée en blanc.]

# Introduction

Les liens aux sites Web indiqués dans ce manuel permettent aux parents d'obtenir de plus amples renseignements.

L'apprentissage de votre enfant se fait dans des milieux variés : chez vous, à l'école et dans votre communauté. Ensemble, avec le personnel enseignant et les membres de la communauté, vous favorisez cet apprentissage.

Lorsque vous êtes informé de ce que votre enfant apprend à l'école, vous êtes alors mieux en mesure de l'aider à apprendre à la maison. La série *Ce que mon enfant apprend à l'école* veut vous aider à participer à l'éducation de votre enfant en favorisant une meilleure compréhension de ce qu'il ou elle doit apprendre.

## Comment obtenir l'information nécessaire

Pour obtenir des renseignements sur le programme d'études et les ressources d'apprentissage, vous pouvez procéder de diverses façons :

- Communiquez avec les enseignants ou avec la direction d'école.

http://education.alberta.ca/francais/parents/resources/handbook.aspx

- Consultez les manuels **Ce que mon enfant apprend à l'école**, qui renferment des résultats d'apprentissage choisis pour chaque matière, résultats tirés des programmes d'études de l'Alberta. Ces manuels vous fournissent une bonne vue d'ensemble de chaque niveau scolaire. Ce manuel fait partie d'une série de guides réalisés pour tous les niveaux, de la maternelle jusqu'au secondaire 2e cycle. Ils sont accessibles dans le site Web d'Alberta Education.

http://education.alberta.ca/francais/parents/resources/summaries.aspx

- Consultez les **Sommaires des programmes** afin d'obtenir un bref aperçu de chaque année scolaire. Ils sont accessibles dans le site Web d'Alberta Education.

http://education.alberta.ca/francais.aspx

- En Alberta, le curriculum est présenté dans les **programmes d'études.** Ces documents, qui reçoivent l'autorisation du Ministre, renferment les résultats d'apprentissage de chaque matière, de la maternelle à la 12e année. On y explique la raison d'être d'une matière donnée, les résultats d'apprentissage pour les élèves et les démarches clés pour atteindre les connaissances, habiletés et attitudes exigées. Les autorités scolaires utilisent les programmes d'études pour s'assurer que les élèves satisfont aux normes provinciales de rendement. Toutefois, elles ont la liberté de décider des approches pédagogiques et de l'ordre de présentation des contenus. Ces programmes sont présentés dans le site Web d'Alberta Education ou peuvent être achetés auprès du LRC.

http://www.education.alberta.ca/apps/lrdb

- Consultez la base de données des ressources autorisées dans le site Web d'Alberta Education. On y fait mention des **ressources autorisées pour les élèves et les enseignants de l'Alberta**, la plupart d'entre elles pouvant être achetées auprès du LRC.

http://education.alberta.ca/francais.aspx

- Le **site Web d'Alberta Education** contient également des renseignements destinés aux parents, renseignements qui portent sur l'apprentissage, allant de la petite enfance jusqu'à l'âge adulte.

## Pour aider votre enfant

Voici quelques conseils importants qui vous aideront à favoriser l'apprentissage chez votre enfant.

- Soyez positifs et encourageants par rapport à son apprentissage. Cela l'aidera à se sentir en confiance et à percevoir sa réussite avec enthousiasme.
- Parlez-lui du travail qu'il fait à l'école et aidez-le à faire ses devoirs.
- Aidez votre enfant à se fixer des objectifs réalistes, puis à discuter de ses progrès de manière encourageante.
- Établissez des liens entre son travail scolaire et la vie de tous les jours. Saisissez ces occasions pour faire de la résolution de problèmes en parlant de situations de tous les jours.
- Restez en communication avec ses enseignants pour être au courant non seulement de ses progrès, mais aussi de ses préoccupations, de ses réussites et de ses réalisations.

Les ressources dont il est question ci-dessous sont susceptibles de vous aider. Vérifiez si elles se trouvent à l'école de votre enfant.

http://lrc.education.gov.ab.ca/pro/resources/item.htm?item-no=477019

- *Mieux réussir à l'école* est une ressource pour les élèves du secondaire premier et deuxième cycles qui veulent devenir de meilleurs apprenants. Elle leur offre des idées pratiques pour obtenir de meilleurs résultats à l'école. Il est possible d'acheter cette ressource auprès du Learning Resources Centre. Le numéro de commande est 477019.

http://lrc.education.gov.ab.ca/pro/resources/item.htm?item-no=754352

- *Miser sur la réussite* (2009) est une ressource conçue pour aider les élèves, les parents et les enseignants à se préparer et à préparer l'élève à faire la transition d'un niveau scolaire à un autre. Plusieurs outils pratiques sont présentés en annexe, sur CD-ROM, et sont également affichés en ligne. Il est possible d'acheter cette ressource auprès du Learning Resources Centre. Le numéro de commande est 754352.

http://www.learnalberta.ca

- Site Web ***LearnAlberta.ca*** — Ressources multimédias d'apprentissage en ligne se rapportant directement aux programmes d'études de l'Alberta.

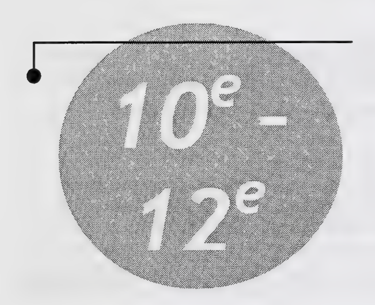
http://www.pourapprendre.ca

- Site Web ***pourapprendre.ca*** — Créé grâce à un partenariat entre le secteur de l'éducation et le secteur des affaires, ce site offre toute une gamme de renseignements à l'intention du personnel enseignant, des élèves et des parents.

## Information concernant la *Alberta Human Rights Act*

Le 1er septembre 2010, l'article 11.1 de la *Alberta Human Rights Act* entrera en vigueur. Cet article stipule que les conseils scolaires (y compris les écoles à charte) doivent aviser les parents lorsque les cours, les programmes d'études, le matériel didactique, l'enseignement ou les activités en classe comportent de la matière traitant principalement et ouvertement de religion, de sexualité humaine ou d'orientation sexuelle. À la demande écrite des parents, l'enseignant doit exempter l'élève du cours, du programme d'études ou de l'enseignement, ou le dispenser d'utiliser le matériel didactique sans le pénaliser sur le plan scolaire. Ces exigences ne s'appliquent pas aux références imprévues ou indirectes à la religion, aux thèmes religieux, à la sexualité humaine ou à l'orientation sexuelle. Pour obtenir des précisions, consultez le *Guide de l'éducation*.

[Cette page est intentionnellement laissée en blanc.]




SECONDAIRE DEUXIÈME CYCLE

http://education.alberta.ca/admin/testing/diplomaexams/french.aspx

## Vue d'ensemble

Le programme du secondaire deuxième cycle comprend une série de cours pour chacune des matières. Chaque cours vaut un certain nombre de crédits. Un crédit représente des connaissances, des habiletés et des attitudes se rapportant à chaque cours, et correspond à 25 heures d'enseignement. Lorsque le nombre de crédits est plus élevé, cela signifie qu'il y a plus de matière à étudier et que plus de temps est consacré à ce cours. La plupart des cours valent 1 crédit, 3 crédits ou 5 crédits.

Un numéro est attribué à chaque cours. En général, ce numéro représente l'année scolaire ainsi que le degré de difficulté du cours. Pour certaines matières, il existe des séquences de cours ayant différents degrés de difficulté. Généralement, les élèves suivent les cours préalables d'une séquence de cours, par exemple : Études sociales 10-1, 20-1, 30-1. Ils peuvent également faire des transferts entre les séquences de cours, par exemple : Études sociales 10-4, 10-2, 20-2, 30-2. Les élèves qui obtiennent une note de 50 pour cent ou plus en fin de cours ont droit à leurs crédits. Dans le cas de certains cours de niveau 30, les élèves doivent passer des examens en vue du diplôme.

Bien des écoles du secondaire deuxième cycle donnent des cours qui se suivent d'un semestre à l'autre. En général, les cours du premier semestre commencent en septembre et se terminent en janvier. Le deuxième semestre débute en février et prend fin en juin. Dans le cadre de ce système, une école pourrait inclure un cours de 5 crédits tous les jours et un cours de 3 crédits aux deux jours pendant un même semestre. Pour en savoir plus sur la programmation des différents cours, adressez-vous à l'école secondaire de votre enfant.

Le programme d'études comprend des cours obligatoires et des cours facultatifs. Voici certains points à considérer lorsqu'on planifie son choix de cours en 10e, 11e et 12e année :

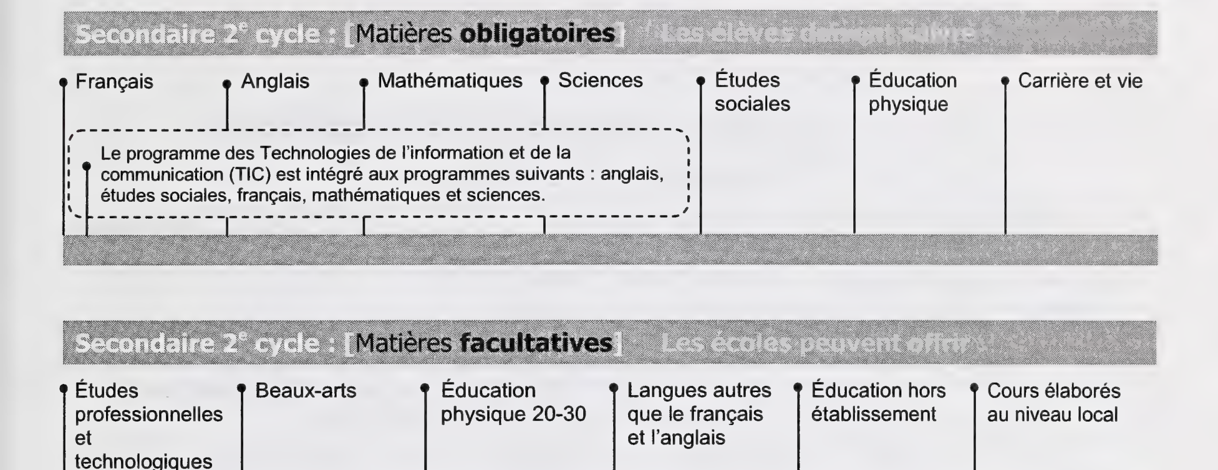
- Certains cours obligatoires sont conçus à des fins diverses et sont regroupés selon des degrés de difficulté (deux ou plus).
- Généralement, les élèves doivent suivre leurs cours en respectant une certaine séquence. Cela signifie donc qu'ils devraient déterminer quels cours ils aimeraient suivre pour l'obtention du diplôme, puis vérifier les cours préalables.
- Les élèves devraient choisir des cours facultatifs qui contribueront à leurs plans de carrière, en tenant compte des exigences par rapport aux emplois et aux études postsecondaires.

De la 10e à la 12e année, les élèves doivent suivre des cours obligatoires. Ils doivent également faire des choix à partir de cours facultatifs cadrant avec leurs plans de carrière et leurs champs d'intérêt personnels.

Acheter des programmes d'études auprès du Learning Resources Centre : http://www.lrc.education.gov.ab.ca

Les programmes d'études présentent une vue d'ensemble des apprentissages importants à faire dans chaque cours. On y trouve également les connaissances, les habiletés et les attitudes que les élèves doivent acquérir.

On peut consulter les programmes d'études dans le site Web d'Alberta Education.




Secondaire 2e cycle : [Matières **facultatives**] Les écoles peuvent offrir

- Études professionnelles et technologiques (ÉPT)
- Beaux-arts
- Éducation physique 20-30
- Langues autres que le français et l'anglais
- Éducation hors établissement
- Cours élaborés au niveau local

### Cours pour la mise en œuvre 2010-2011

- Études professionnelles et technologiques (ÉPT)
  - Affaires, administration, finances et technologie (BIT)
  - Métiers, fabrication et transport (TMT)
- Langues internationales
  - Espagnol 10, 20, 30
- Connaissances et employabilité
  - Études sociales 20-4
- Mathématiques 10-3, 10C

### Cours pour la mise en œuvre 2011-2012

- Études professionnelles et technologiques (ÉPT)
  - Ressources naturelles (NAT)
  - Design et arts de communication (MDC)
  - Santé, loisir et services sociaux (HRH)
- Mathématiques 20-1, 20-2, 20-3 (en anglais et en français)

# Les exigences du secondaire deuxième cycle

En Alberta, la plupart des élèves mettent trois ans pour compléter leurs études au secondaire deuxième cycle. Chaque année, les élèves ont accès à 1000 heures d'enseignement. Les élèves sont tenus d'aller à l'école jusqu'à l'âge de 16 ans.

Les élèves qui réussissent leurs études au secondaire deuxième cycle peuvent obtenir soit le Diplôme d'études secondaires de l'Alberta, soit le Certificat de réussite, soit le Certificat de réussite d'études secondaires.

**Il incombe aux élèves de vérifier le montant de crédits qu'ils ont obtenus et prévoient obtenir afin d'être certains de satisfaire aux exigences pour l'obtention du diplôme ou du certificat.**

## Diplôme d'études secondaires de l'Alberta – Exigences

Pour obtenir un Diplôme d'études secondaires de l'Alberta, les élèves doivent suivre certains cours et obtenir au moins 100 crédits. Un élève peut obtenir plus de 100 crédits. En effet, en suivant des cours pendant tout le temps disponible au cours des trois années du secondaire deuxième cycle, un élève peut explorer une variété de cours et développer des intérêts et des habiletés qui pourront lui être utiles dans l'avenir.

Les élèves des écoles francophones doivent obtenir 71 des 100 crédits exigés en suivant des cours appartenant aux matières obligatoires suivantes : français, anglais, carrière et vie, éducation physique, études sociales, mathématiques et sciences. Il revient à l'élève de choisir parmi les cours obligatoires ou facultatifs pour obtenir les autres 29 crédits.

Les exigences d'obtention du Diplôme d'études secondaires de l'Alberta sont énoncées au tableau suivant. Les cours indiqués représentent le niveau minimum que les élèves doivent terminer pour obtenir le diplôme. Le choix des cours et leur séquence pourront varier d'un élève à l'autre. Ces exigences permettent aux élèves de terminer leurs études secondaires avec toute une gamme de connaissances. Cependant, ces exigences ne sont pas toujours identiques à celles qu'on doit respecter pour être admis

dans les établissements d'études postsecondaires. Il incombe donc aux élèves de s'informer des exigences d'admission de l'établissement postsecondaire de leur choix.

Le tableau suivant présente des façons de satisfaire aux exigences pour l'obtention du Diplôme d'études secondaires. La sélection et la séquence des cours varient d'un élève à l'autre.

http://education.alberta.ca/francais/admin/franco/guide.aspx

| **EXIGENCES DU DIPLÔME D'ÉTUDES SECONDAIRES (PROGRAMME FRANCOPHONE)** |
|---|
| Ce tableau présente les exigences minimales auxquelles un élève doit satisfaire pour obtenir un Diplôme d'études secondaires de l'Alberta. Les établissements postsecondaires et le milieu de travail pourront exiger d'autres cours en plus de ceux identifiés ci-dessous. |
| **100 CRÉDITS**<br>**provenant des cours suivants :** |
| **FRANÇAIS – NIVEAU 30**<br>(Français 30-1 ou 30-2) |
| **ENGLISH LANGUAGE ARTS – NIVEAU 30**<br>(English Language Arts 30-1 **ou** 30-2) |
| **ÉTUDES SOCIALES – NIVEAU 30**<br>(Études sociales 30-1 (30) **ou** 30-2 (33)) |
| **MATHÉMATIQUES – NIVEAU 20**<br>(Maths pures 20, Maths appliquées 20 **ou** Maths 24) |
| **SCIENCES – NIVEAU 20**<br>(Sciences 20, Sciences 24, Biologie 20, Chimie 20 **ou** Physique 20) |
| **ÉDUCATION PHYSIQUE 10 (3 crédits)** |
| **CARRIÈRE ET VIE (3 crédits)** |
| **10 CRÉDITS OBTENUS DANS LES DOMAINES SUIVANTS, TOUTE COMBINAISON ÉTANT ADMISE :**<br>• **Études professionnelles et technologiques (ÉPT)**<br>• **Beaux-arts**<br>• **Langues secondes**<br>• **Éducation physique 20 et/ou 30**<br>• **Cours élaborés/acquis et autorisés localement en ÉPT, beaux-arts, langues secondes, cours professionnels de Connaissances et employabilité ou du PIFP**<br>• **Cours professionnels de Connaissances et employabilité**<br>• **Programme d'apprentissage enregistré** |
| **5 CRÉDITS PROVENANT DE COURS DE NIVEAU 30 (EN PLUS DES COURS DE NIVEAU 30 D'ENGLISH LANGUAGE ARTS, DE FRANÇAIS ET D'ÉTUDES SOCIALES TEL QU'INDIQUÉ CI-DESSUS)**<br>**Ces cours peuvent comprendre :**<br>• **Les cours de niveau 35 élaborés/acquis et autorisés local**<br>• **Les cours de la séquence 3000 (niveau avancé) en ÉPT**<br>• **Formation par stages 35**<br>• **Les cours de niveau 30-4 de Connaissances et employabilité ou de niveau 36 du PIFP**<br>• **Les cours de niveau 35 du Programme d'apprentissage enregistré**<br>• **Spécialisation de niveau 30 du programme *Green Certificate*** |

Le tableau complet, incluant les notes de bas de page, se trouve dans le *Guide de l'éducation – Préscolaire à 12$^{e}$ année* à l'adresse suivante : <http://education.alberta.ca/francais/admin/franco/guide.aspx>.

## Certificat de réussite d'études secondaires

Les élèves inscrits en 10e année à des cours de la série « Connaissances et employabilité » depuis septembre 2006, étudient en vue de satisfaire aux exigences du nouveau Certificat de réussite d'études secondaires. (Tableau 1)

Pour plus d'information, consulter le Guide de l'éducation à : http://education.alberta.ca/francais/admin/franco/guide.aspx

**Certificat de réussite d'études secondaires (Tableau 1)**

| **EXIGENCES PROPOSÉES DU CERTIFICAT DE RÉUSSITE D'ÉTUDES SECONDAIRES** |
|---|
| Ce tableau présente les exigences minimales auxquelles un élève doit satisfaire pour obtenir un Certificat de réussite d'études secondaires. Les établissements postsecondaires et le milieu de travail pourront exiger d'autres cours en plus de ceux identifiés ci-dessous. |
| **80 CRÉDITS provenant des cours suivants :** |
| **FRANÇAIS 20-2 OU 30-4** |
| **ENGLISH LANGUAGE ARTS 20-2 OU 30-4** |
| **MATHÉMATIQUES 10-3, 14 OU 20-4** |
| **SCIENCES 14 OU 20-4** |
| **ÉTUDES SOCIALES 10-2 OU 26 ou 20-4** |
| **ÉDUCATION PHYSIQUE 10 (3 crédits)** |
| **CARRIÈRE ET VIE (3 crédits)** |
| **5 CRÉDITS D'UN DES COURS SUIVANTS :**<br>• un cours professionnel de niveau 30 de la série « Connaissances et employabilité »<br>• un cours de niveau 30 des Études professionnelles et technologiques<br>• un cours de niveau 30 élaboré localement qui est relié à un domaine professionnel<br>**ET**<br>**5 CRÉDITS D'UN DES COURS SUIVANTS :**<br>• un cours de niveau 30 de stage en milieu de travail de la série « Connaissances et employabilité »<br>• un cours de niveau 30 de Formation par stages<br>• un cours de niveau 30 du programme *Green Certificate*<br>• un cours de niveau 35 du Programme d'apprentissage enregistré |

Le tableau complet, incluant les notes de bas de page, se trouve dans le *Guide de l'éducation – Préscolaire à 12e année* à l'adresse suivante : <http://education.alberta.ca/francais/admin/franco/guide.aspx>.

## Certificat de réussite

Un élève de la 10e à la 12e année qui était inscrit dans le Programme d'intégration et de formation professionnelle (PIFP) en janvier 2006 est admissible au Certificat de réussite (Tableau 2).

On peut utiliser les cours de la série « Connaissances et employabilité » au lieu des cours correspondants du PIFP afin de satisfaire aux exigences du Certificat de réussite.

Les élèves du Programme d'intégration et de formation professionnelle qui désirent obtenir un Certificat de réussite doivent obtenir au moins 80 crédits.

Pour plus d'information, consulter le Guide de l'éducation à : http://education.alberta.ca/francais/admin/franco/guide.aspx

**Certificat de réussite (Tableau 2)**

| Matière | Crédits (minimum) | Cours (minimum) | Cours admissibles et crédits |
|---|---|---|---|
| English Language Arts | 8/9 | 2/3 | English Language Arts 16(3) 26(3) 36(3)<br>OU English Language Arts 16(3) 26(3) et 20-2(5)<br>OU English Language Arts 16(3) et 20-2(5) |
| Études sociales | 5/6 | 1/2 | Études sociales 16(3) 26(3) ou 10-4(5) 20-4(5)<br>OU Études sociales 13(5) ou 10-2(5)<br>OU Études sociales 16(3) 23(5) ou 10-4(5) 20-2(5) |
| Mathématiques | 3 | 1 | Mathématiques 16(3)<br>OU Mathématiques 14(5)<br>OU Préparation aux cours de maths 10(3, 5) |
| Sciences | 3 | 1 | Sciences 16(3)<br>OU Sciences 14(5) |
| Éducation physique | 3 | 1 | Éducation physique 10(3, 4, 5) |
| Carrière et vie | 3 | 1 | Carrière et vie(3) |
| Cours obligatoires | 25/27 | | |
| Cours choisis parmi les groupes de cours professionnels<br>• Arts de création<br>• Commerce agricole<br>• Construction et fabrication<br>• Ressources naturelles<br>• Sciences commerciales et méthodes de bureau<br>• Services aux individus et au public<br>• Tourisme et hôtellerie<br>• Transport | 40 | 2<br><br>2<br><br>1 | Cours professionnels<br>Niveau 16 ou 10-4<br>– minimum de 10 crédits (recommandé)<br><br>Niveau 26 ou 20-4<br>– minimum de 20 crédits (recommandé)<br><br>Niveau 36 ou 30-4<br>– minimum de 10 crédits (obligatoire) |
| | 65/67 crédits déterminés | | 13/15 crédits indéterminés |

Le tableau complet, incluant les notes de bas de page, se trouve dans le *Guide de l'éducation – Préscolaire à 12e année* (voir Annexe 5) à l'adresse suivante : <http://education.alberta.ca/francais/admin/franco/guide.aspx>.

## Certificat d'achèvement des études scolaires

http://education.alberta.ca/admin/special/certificate.aspx

Depuis l'année scolaire 2007-2008, le Certificat d'achèvement des études scolaires dans le cadre d'un programme d'adaptation scolaire est attribué aux élèves de secondaire 2e cycle ayant des déficiences cognitives importantes. Pour recevoir ce certificat, l'élève doit être recommandé par son école.

De plus, au moment de recevoir le certificat, il a été un élève pendant une période d'au moins douze ans, il termine la dernière année de son programme scolaire, il a travaillé à atteindre les buts et les objectifs formulés dans un plan d'intervention personnalisé, et à cause de déficiences cognitives importantes, il est incapable de recevoir l'un des autres certificats ou diplômes décernés par Alberta Education.

Les élèves qui ont obtenu des crédits dans certains cours de secondaire 2e cycle ne sont pas admissibles au Certificat d'achèvement des études scolaires. Pour obtenir la liste complète de ces cours, veuillez consulter la section Exigences des diplômes et des certificats dans le Guide de l'éducation : Préscolaire à 12e année.

## Diplômes d'études secondaires, Certificat de réussite et relevés de notes

La Information Services Branch émet un Diplôme d'études secondaires de l'Alberta, un Diplôme d'équivalence d'études secondaires ou un Certificat de réussite aux élèves qui satisfont aux exigences de ces diplômes et certificat. Un tableau énumérant les cours et les notes obtenues tout au long du secondaire deuxième cycle est alors remis gratuitement à l'élève qui reçoit un diplôme ou certificat.

http://education.alberta.ca/students/transcripts.aspx

Un élève peut demander qu'un relevé de notes officiel lui soit envoyé, ou envoyé directement à un établissement postsecondaire ou un employeur. Des frais sont exigés pour ce service. La demande peut être faite de trois façons :

- en personne à Edmonton

  Information Services Branch<br>
  Édifice 44 Capital Boulevard, 2e étage<br>
  10044, 108e Rue<br>
  Edmonton, Alberta<br>
  T5J 5E6

- par téléphone

  780-427-5318
  (Si vous habitez à l'extérieur de la région d'Edmonton, composez d'abord le 780-310-0000 pour faire un appel sans frais d'interurbain.)

- par Internet

Les cours jugés « incomplets » ne figurent pas sur le relevé de notes. Il revient à l'élève de demander un relevé mis à jour s'il a complété, par après, d'autres cours.

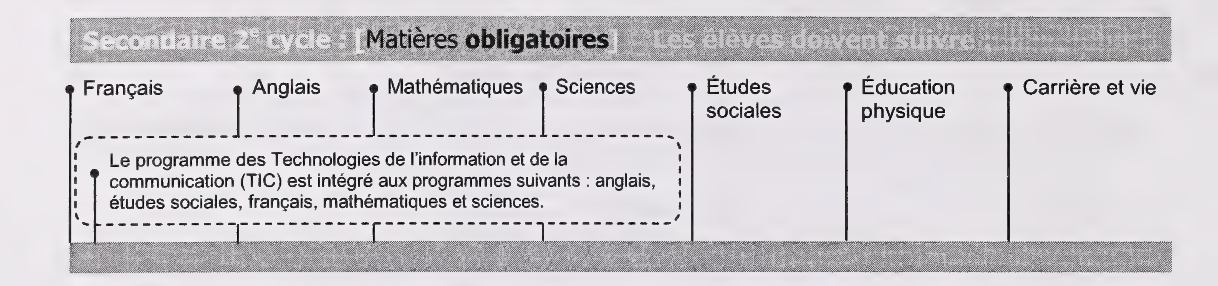
## Programmes d'études

Consulter les programmes obligatoires et les programmes facultatifs au site suivant : http://www.education.alberta.ca/francais.aspx

Les programmes d'études de secondaire 2$^{e}$ cycle de l'Alberta présentent des sujets et des résultats d'apprentissage généraux qui offrent un aperçu des connaissances principales que les élèves acquièrent dans chaque cours ou programme. Des résultats d'apprentissage spécifiques sont présentés pour chaque sujet ou résultat général, et énoncent les connaissances, habiletés et attitudes que visent les élèves.

Ce manuel inclut :

- Les sujets ou résultats d'apprentissage généraux des cours et programmes.
- Certains des résultats d'apprentissage spécifiques pour la plupart des cours et programmes.
- Des tableaux indiquant les séquences de cours à suivre pour chaque matière. En général, les élèves suivent les cours préalables selon une certaine séquence de cours, toutefois ils peuvent transférer d'une séquence de cours à l'autre. Les cours préalables des séquences de cours sont indiqués au moyen de flèches continues. Le cheminement recommandé pour le transfert de séquence est indiqué au moyen de flèches pointillées.




# Technologies de l'information et de la communication (TIC)

Consulter le programme et d'autres documents au sujet des TIC à : http://education.alberta.ca/francais/teachers/progres/core/tic.aspx

Le programme d'études des TIC n'est pas conçu pour être enseigné comme une matière à part; il doit être intégré aux programmes d'anglais, de français, d'études sociales, de mathématiques et de sciences. Les résultats sont organisés en fonction de trois années d'enseignement.

Les élèves se familiarisent avec la nature des technologies, apprennent à se servir de diverses technologies et comprennent l'importance des technologies pour eux-mêmes et pour la société.

**Les résultats d'apprentissage suivants, pour les élèves de la 10e à la 12e année, sont tirés du programme des Technologies de l'information et de la communication :**

### Communication, recherche, prise de décisions et résolution de problèmes

- évaluer l'autorité et la fiabilité des sources électroniques;
- élaborer un processus permettant de gérer la somme d'information accessible à partir de sources électroniques.

**Fonctions, connaissances et concepts de base**

- expliquer les questions soulevées par la nécessité d'assurer à la fois le droit à l'information et le droit au respect de la vie privée;
- reconnaitre que le pouvoir de la technologie de manipuler l'image et le son peut servir à modifier le sens d'un message.

**Procédés de productivité**

- utiliser des options de menu avancées pour réaliser une tâche donnée; par exemple, insérer un tableau, un graphique ou un texte venant d'un autre document;
- concevoir, créer et modifier une base de données dans un but particulier.

## L'éducation des Premières nations, Métis et Inuits

http://www.education.alberta.ca/teachers/fnmi.aspx

Les peuples des Premières nations, Métis et Inuits de l'Alberta veulent que leurs enfants remplissent les mêmes exigences et atteignent les mêmes normes que celles qui sont fixées pour tous les élèves de l'Alberta. Alberta Education souscrit à cet objectif. Consultez le cadre stratégique *First Nations, Métis and Inuit Education Policy Framework* (2002) pour obtenir de plus amples renseignements.

Afin de soutenir l'apprentissage des élèves des Premières nations, Métis et Inuits, les écoles sont incitées à employer des ressources d'apprentissage qui accordent de l'importance aux perspectives du patrimoine des Premières nations, Métis et Inuits.

http://www.education.alberta.ca/teachers/fnmi.policies.aspx

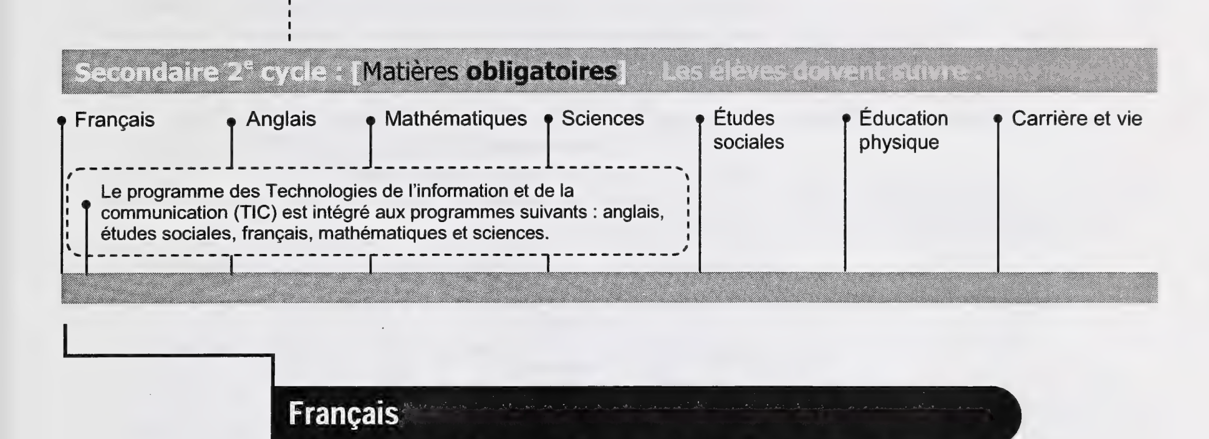
Par ailleurs, tous les élèves de l'Alberta devraient comprendre les cultures, les modes de vie et le patrimoine des Premières nations, Métis et Inuits, et y être sensibilisés. À cet effet, on travaille présentement à l'intégration d'une perspective des Premières nations, Métis et Inuits dans tous les programmes de la maternelle à la 12e année. Alberta Education a également élaboré des ressources à l'intention des élèves et des enseignants afin d'appuyer l'enseignement et l'apprentissage.

Des cours portant sur les cultures et les langues des Pieds-Noirs et des Cris sont autorisés à l'échelle provinciale et locale, puis offerts dans la province.

## Apprenants de la langue anglaise

http://education.alberta.ca/teachers/program/esl.aspx

La langue maternelle de nombreux enfants nés à l'extérieur du Canada est une langue autre que l'anglais, et bon nombre d'élèves proviennent de pays où l'anglais n'est pas la langue principale. Ces apprenants doivent suivre des cours d'anglais langue seconde et, s'il y a lieu, obtenir de l'appui dans ce domaine pour atteindre les résultats attendus dans chaque matière à leur niveau scolaire.




## Français

Consulter le programme de français à : http://education.alberta.ca/francais/teachers/progres/core/francais.aspx

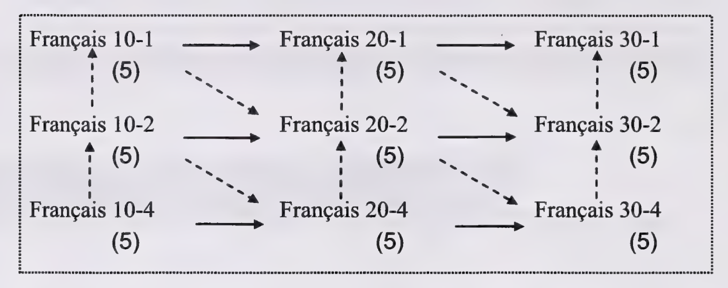
En Alberta, l'école francophone accueille une clientèle issue d'une diversité linguistique et culturelle. Cette diversité linguistique et culturelle représente le plus grand défi de l'école francophone puisque celle-ci cherche à amener chaque élève qui la fréquente à maitriser la langue française, d'une part, et à construire son identité francophone, d'autre part.

La première priorité de l'école francophone est l'établissement d'une base solide en français chez les élèves, base sur laquelle ils pourront construire leurs savoirs et développer leur appartenance à la communauté francophone.

Le programme de français vise à placer les élèves dans des situations d'apprentissage leur permettant de s'approprier la langue française comme outil de développement personnel, intellectuel, social et culturel. On s'attend à ce que les élèves soient en mesure de lire pour des besoins d'information, d'imaginaire et d'esthétique, et de s'exprimer à l'oral et à l'écrit de façon efficace selon le contexte.

Au secondaire deuxième cycle, le programme d'études de français vise à encourager les élèves à s'ouvrir sur le monde de la francophonie canadienne et mondiale. C'est par une meilleure connaissance des intentions des auteurs, de leur point de vue et des valeurs qu'ils véhiculent que les élèves pourront réagir de façon critique à leurs œuvres. Le programme de français vise également à les amener à prendre davantage conscience des éléments qui assurent la clarté de leurs messages tels des mots justes et précis, des expressions, des phrases correctes et de plus en plus complexes, et enfin, des règles de grammaire comprises et bien appliquées.

Au secondaire deuxième cycle, il existe trois séquences de cours de français. Chacune de ces séquences a été conçue pour répondre aux besoins, aux intérêts, aux attitudes et aux plans d'avenir des élèves. Lorsque les élèves choisissent leur programme de français, ils doivent analyser tous ces aspects avec soin. Les élèves peuvent, au besoin, passer d'une séquence de cours à l'autre. Cependant, l'orientation et les attentes de chaque cours sont différentes, ce dont ils doivent absolument tenir compte.




Pour assurer le développement langagier des élèves, le programme de français présente des résultats d'apprentissage dans les domaines langagiers suivants :

En communication orale, les élèves prennent conscience des facteurs qui influencent leur capacité à comprendre (écoute) et à communiquer des messages dans une variété de contextes (interaction et exposé). Ils développent leur capacité à comprendre l'information qui leur est communiquée oralement en utilisant divers indices et diverses méthodes de travail.

## L'écoute

En plus des situations où les élèves, l'enseignant et parfois des membres de la communauté viennent partager leurs expériences et leurs connaissances, les situations d'apprentissage se font à partir :

- de la lecture d'articles de journaux ou de magazines aux élèves;
- de la lecture de courts récits ou d'extraits de romans aux élèves;
- de textes audio tels que chansons, poèmes, documentaires;
- de matériel audiovisuel.

Au cours de ces situations d'écoute, les élèves développeront, entre autres, leur habileté à prendre des notes, à tenir compte du point de vue de l'auteur, à inférer l'intention de l'auteur et à utiliser leurs connaissances des divers types de discours (explicatif, analytique et argumentatif).

## L'interaction

Pour que l'apprentissage de la langue soit signifiant et authentique, il faut offrir aux élèves de nombreuses occasions d'interagir avec les personnes de leur entourage. L'enseignant doit planifier des activités au cours desquelles les élèves pourront s'exprimer spontanément.

En plus du travail de groupe, les élèves échangeront leur point de vue sur des projets, des expériences, ou des évènements portant sur :

- l'actualité ou le monde des arts, des sports et des loisirs (10e année);
- le monde du travail (11e année);
- des problématiques sociales, leurs aspirations ou leur vision du monde (12e année).

L'accent sera mis sur :

- l'emploi d'expressions et de mots appropriés pour décrire les projets, les évènements et les expériences;
- l'emploi d'expressions et de mots appropriés pour intervenir dans une discussion, tout en respectant les interlocuteurs, pour arriver à une entente (négociation) et pour présenter ou remercier un participant ou un conférencier;
- l'évaluation de l'efficacité de leurs interventions.

## L'exposé

Les situations proposées pour les présentations orales devraient permettre aux élèves de faire état, soit de ce qu'ils savent déjà, soit de ce qu'ils ont appris sur un sujet donné ou encore, de représenter leur monde imaginaire. Les thèmes choisis pour les présentations peuvent provenir d'autres matières.

Les présentations doivent être bien structurées. L'enseignant doit offrir aux élèves la possibilité de s'exercer seuls ou devant un pair afin de leur permettre de jeter un premier regard sur leur présentation et d'apporter les changements nécessaires. L'accent devrait être mis sur :

- les moyens à prendre pour présenter leur sujet et pour conclure leur présentation, les besoins d'information du public et le respect des mécanismes de la langue prévus à ce niveau scolaire (10e année);
- les conditions entourant la préparation de leur présentation et la façon de traiter d'un sujet en fonction des particularités du public cible (11e année);

- le registre de langue approprié à la situation, et la gestion efficace des moyens prévus pour répondre à leurs besoins de communication (12e année).

## La lecture

Les élèves développent leur habileté à lire en abordant des textes plus longs et plus complexes. Ils accroissent leur capacité à analyser les caractéristiques des textes afin de mieux comprendre leur organisation interne. Ces connaissances leur permettent de comprendre qu'il y a des structures et des types de textes qui varient selon l'intention de communication.

Dans le domaine littéraire, les élèves prêtent une attention spéciale aux éléments de stylistique, aux techniques de narration et aux valeurs véhiculées dans ces textes.

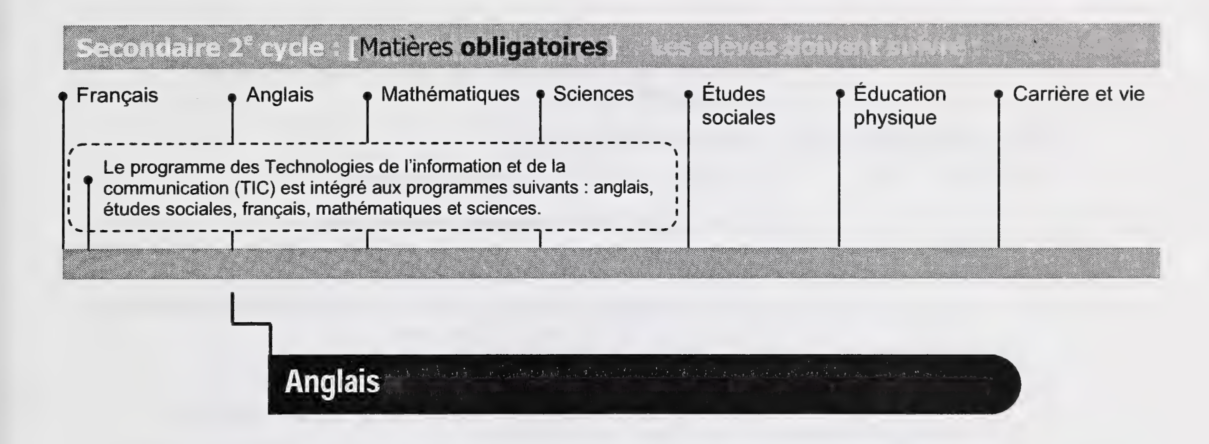
## L'écriture

Les élèves apprennent à rédiger des textes de plus en plus complexes et variés de manière à répondre plus efficacement à leurs besoins de communication. Ils poursuivent le développement de leur habileté à organiser et à formuler leurs idées clairement, tout en respectant les règles qui régissent l'organisation interne des textes ainsi que celles de l'orthographe grammaticale. Ils apprennent également à réviser leurs textes en utilisant diverses sources de référence.

Les élèves apprennent à rédiger des textes de type explicatif/descriptif (10e), analytique (11e) et argumentatif (12e). Ils apprennent également à rédiger des lettres de demande d'emploi (10e), un curriculum vitæ (11e) et des notes de service (12e).

Pour chaque situation d'écriture, les enseignants guident les élèves dans la révision de leur texte afin que ces derniers acquièrent les habiletés, l'habitude et l'attitude nécessaires pour amener un texte à l'étape de publication. Les élèves apprennent à vérifier le contenu de leur texte et à l'adapter à leur public. Ils apprennent également à vérifier la structure du texte et de la phrase, et à appliquer les règles de grammaire connues, de façon systématique ou à l'aide de matériel de référence.

**Pour réussir le cours de Français 30-1, les élèves doivent passer avec succès un examen provincial en vue du diplôme.**




## Anglais

Consulter le programme d'anglais à : http://education.alberta.ca/teachers/program/english/programs.aspx

Le programme d'anglais a deux principaux buts. Le premier consiste à favoriser, chez les élèves, la compréhension et l'appréciation de l'importance et du caractère artistique de la littérature. Le deuxième but consiste à permettre à chaque élève de comprendre et d'apprécier la langue, puis de l'employer avec confiance et compétence dans une variété de contextes, avec des publics cibles variés et dans des situations diverses.

Grâce au bon usage qu'ils feront de la langue, les élèves seront en mesure de respecter les exigences pour l'obtention du diplôme et seront prêts à entreprendre des études postsecondaires ou à intégrer le marché du travail. Les élèves doivent être prêts à faire face aux nouvelles exigences en littératie qu'exige notre monde en constante évolution.

De la maternelle à la 12e année, les élèves acquièrent des connaissances, des habiletés et des attitudes dans six domaines langagiers : écouter et parler, lire et écrire, visionner et représenter. Ces domaines sont travaillés en amenant les élèves à poursuivre les cinq buts généraux suivants :

### Explorer des pensées, des idées, des sentiments et des expériences

- former des interprétations préliminaires;
- expérimenter avec le langage, les images et les structures;
- tenir compte de nouveaux points de vue;
- exprimer des préférences et agrandir ses champs d'intérêt;
- établir des objectifs personnels par rapport aux compétences langagières.

### Comprendre des textes oraux, imprimés ou présentés au moyen d'autres médias, et y réagir de façon personnelle et critique

- analyser le contexte;
- comprendre et interpréter le contenu;
- faire appel aux connaissances antérieures;
- utiliser les stratégies et les technologies reliées à la consultation;
- faire concorder la forme, la structure et le moyen d'expression au but, à l'auditoire et au contenu;
- créer des effets à l'aide de la technologie;
- voir les liens entre le soi, un texte, la culture et le milieu;
- évaluer le caractère vraisemblable, la pertinence et le sens de textes imprimés et non imprimés;
- apprécier la portée et le caractère artistique de textes imprimés et non imprimés.

### Gérer les idées et les informations

- prêter une attention particulière au but et au format de présentation;
- planifier l'enquête ou la recherche;
- identifier les besoins en information et les sources d'information;
- sélectionner, consigner et organiser l'information;
- évaluer les sources et l'information;
- établir des généralisations et des conclusions;
- réviser les processus de recherche ou d'enquête.

### Accentuer la clarté et l'aspect artistique de la communication

- évaluer le contexte qui a donné lieu à la création d'un texte;
- tenir compte de la forme, de la structure et du moyen d'expression;
- élaborer le contenu;
- utiliser les stratégies et les technologies de production, de publication et de présentation compte tenu du contexte;
- enrichir les idées et rehausser la compréhension à l'aide de détails;

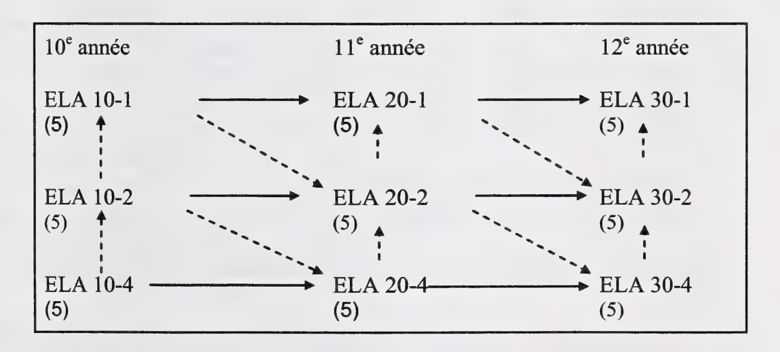
- améliorer l'organisation;
- faire de bons choix;
- réviser les textes en ce qui a trait à l'orthographe et à la grammaire.

### Respecter et appuyer les autres et collaborer avec eux

- utiliser le langage pour démontrer du respect;
- apprécier la diversité d'opinions et de points de vue;
- reconnaitre les réalisations et célébrer des évènements;
- collaborer et contribuer aux projets de groupe;
- comprendre et évaluer les démarches de travail d'un groupe.

Au secondaire deuxième cycle, il existe trois séquences de cours d'anglais : English Language Arts 10-1, 20-1 et 30-1, English Language Arts 10-2, 20-2 et 30-2 et English Language Arts 10-4, 20-4 et 30-4.

En règle générale, les élèves suivent leurs cours préalables selon une séquence; p.ex., English Language Arts 10-1, 20-1 et 30-1. Ceci est indiqué par une flèche continue. Cependant, Alberta Education reconnait que les élèves peuvent faire un transfert entre les séquences de cours. Ces transferts sont indiqués au moyen de flèches pointillées.



## English Language Arts 10-1, 10-2, 20-1, 20-2, 30-1, 30-2 (5 crédits par cours)

Les deux séquences de cours :

- ont des normes élevées afin de satisfaire aux exigences pour l'obtention du diplôme;
- exigent que les élèves passent un examen en vue du diplôme en 12e année;
- abordent les six arts langagiers : écouter, parler, lire, écrire, visionner et représenter;
- encouragent la collaboration, l'esprit d'équipe, l'autoévaluation et la métacognition;
- mettent l'accent sur la communication efficace et exacte selon une variété de formats et de buts;
- renferment un contenu canadien;
- permettent l'atteinte de certains des résultats d'apprentissage en technologies de l'information et de la communication;
- préparent les élèves au monde du travail;
- mettent en relief l'importance du contexte, y inclus le but, l'auditoire et la situation, tant dans les textes lus ou entendus que dans ceux créés par les élèves;
- reflètent une définition de « texte » qui englobe les formats suivants : oral, imprimé, visuel et multimédia;
- exigent que les élèves appliquent leurs compétences en enquête et en recherche.
- sont admissibles comme un des cours exigé pour la Bourse Rutherford (à compter de janvier 2004).

Toutefois, il existe des différences entre ces deux séquences de cours qui reflètent la diversité des besoins, champs d'intérêt et aspirations des élèves.

Ainsi, par rapport aux besoins, les élèves inscrits dans la séquence 10-1, 20-1 et 30-1 doivent acquérir des stratégies supplémentaires en lecture. D'autre part, les élèves dans la séquence 10-1, 20-1 et 30-1 doivent développer une compréhension de textes plus complexes. Cette séquence exige une étude plus approfondie des textes et l'utilisation de l'analyse textuelle.

La séquence 10-2, 20-2 et 30-2 permet l'étude de textes à différents niveaux de compréhension pour tenir compte de la plus grande diversité d'aspirations et de besoins chez les élèves inscrits à l'un de ces trois cours. Les élèves qui songent à un emploi qui nécessite la création, la production, l'étude ou l'enseignement de textes plus complexes devraient être inscrits dans la séquence 10-1, 20-1 et 30-1.

Les élèves qui prévoient fréquenter un établissement postsecondaire dans un domaine non relié à English Language Arts pourront décider de suivre la séquence 10-2, 20-2 et 30-2. Toutefois, certains établissements postsecondaires ne reconnaissent pas English Language Arts 30-2 pour fins d'admission. Les élèves qui

désirent faire des études postsecondaires doivent donc planifier à l'avance afin de bien connaitre les critères d'admission du programme qu'ils aimeraient suivre.

**Pour réussir le cours d'English Language Arts 30-1 ou 30-2, les élèves doivent passer avec succès un examen provincial en vue du diplôme.**

## English Language Arts 10-4, 20-4, 30-4 (5 crédits par cours)

### Connaissances et employabilité

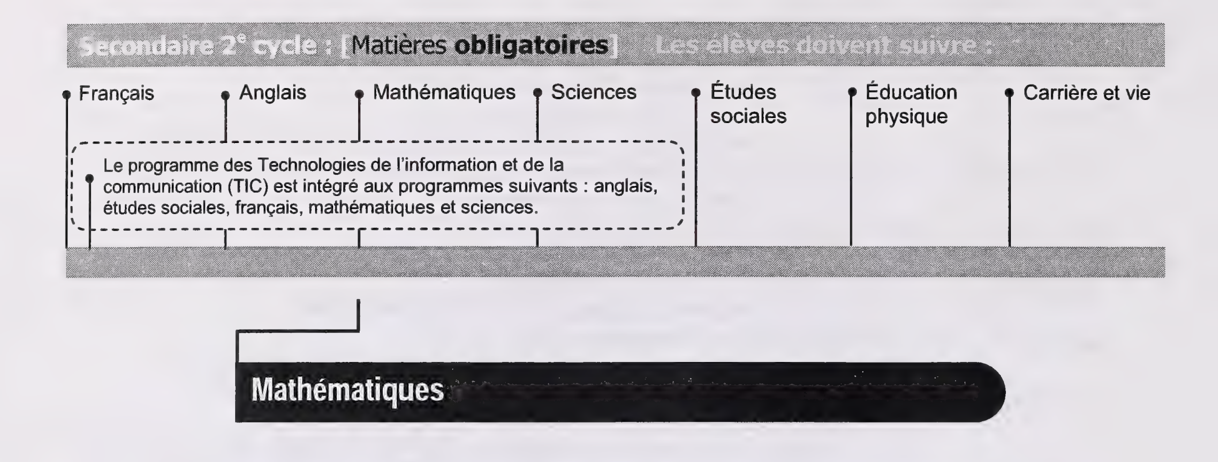
Ce programme est destiné aux élèves qui éprouvent des difficultés dans le programme régulier d'English language arts. Il vise à faire en sorte que les élèves connaissent le succès. Il aide les élèves à obtenir les crédits et les cours nécessaires dans le cadre du Certificat de réussite d'études secondaires. Le contenu des cours de ce programme est parallèle au contenu des deux programmes précédents.

Dans ces cours, les élèves ont la possibilité de mettre en pratique des habiletés de communication fonctionnelles afin de pouvoir s'en servir pendant toute leur vie.

Les élèves devraient être en mesure :

- de lire en vue d'un but spécifique et concret; p. ex., suivre des directives en vue de mener un projet à bien;
- d'écrire afin de communiquer clairement et concrètement; p. ex., un curriculum vitæ et une lettre d'accompagnement;
- de s'exprimer clairement et avec confiance; p. ex., pour une entrevue;
- de regarder des communications visuelles en obtenant une compréhension évidente du message; p. ex., reconnaitre les idées principales d'un film;
- d'écouter de manière active; p. ex., bien participer dans le cadre d'une discussion.

Les élèves devraient être en mesure d'appliquer avec succès les connaissances, attitudes et concepts acquis dans le cours *English Language Arts* à d'autres matières.




## Mathématiques

Consulter le programme de mathématiques à : http://education.alberta.ca/francais/teachers/progres/core/math.aspx

Visionner des ressources numériques de mathématiques à : http://www.learnalberta.ca

Dans l'enseignement des mathématiques, les buts principaux sont de préparer les élèves à :

- résoudre des problèmes;
- communiquer et raisonner en termes mathématiques;
- établir des liens entre les mathématiques et leurs applications;
- devenir des adultes compétents en mathématiques;
- apprécier et valoriser les mathématiques;
- mettre au profit leur compétence en mathématiques afin de contribuer à la société.

La mise en œuvre du programme d'études révisé de mathématiques commencera à la 10e année en septembre 2010. Voir ci-dessous pour l'information sur les nouveaux cours et sur les autres cours de 11e et 12e année pour l'année scolaire 2010-2011.

## Les programmes de mathématiques pour les élèves de 10e année en septembre 2010

Le programme révisé de mathématiques pour les élèves de la 10e à la 12e année comprend un cours de mathématiques de 10e année combiné, Mathématiques 10C, qui constitue le point de départ pour les voies -1 et -2 (voir le diagramme à la page 34). Le programme révisé permettra aux élèves du cours de Mathématiques 10C de reporter leur choix de voie en mathématiques jusqu'en 11e année. Le cours de Mathématiques 10C offre aussi aux élèves :

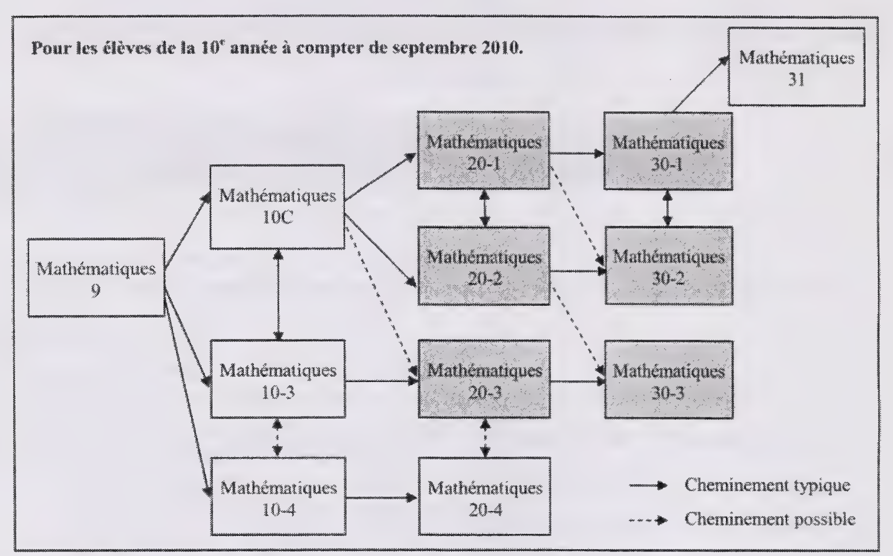
- une transition plus facile entre l'école secondaire premier cycle et deuxième cycle;
- l'occasion d'accéder à plus de ressources avant de prendre une décision relativement aux voies qu'ils souhaitent suivre;
- la possibilité de changer facilement de voies si les objectifs de carrière changent en cours de route.

D'autres cours de mathématiques de 10e année sont offerts : le nouveau cours de Mathématiques 10-3 pour les élèves qui prévoient exercer un métier ou entrer sur le marché du travail immédiatement après le secondaire et le cours de Mathématiques 10-4 pour les cours de Connaissances et employabilité. La voie que les élèves choisissent a un impact sur les choix de programmes postsecondaires qui s'offriront à eux. Reporter la décision au secondaire 2e cycle permet aux élèves de prendre une décision plus éclairée en se basant sur leur choix de carrière, leurs compétences en mathématiques et les préalables aux études postsecondaires.

**Voie -1**
Cette voie a été conçue afin de fournir aux élèves les connaissances mathématiques et les habiletés de pensée critique qui ont été identifiées pour l'accès aux études postsecondaires nécessitant l'étude du calcul différentiel et intégral. Les sujets d'étude comprennent l'algèbre et le nombre, la mesure, les relations et les fonctions, les permutations, les combinaisons, le binôme de Newton et la trigonométrie.

**Voie -2**
Cette voie a été conçue afin de fournir aux élèves les connaissances mathématiques et les habiletés de pensée critique qui ont été identifiées pour des programmes d'études postsecondaires ne nécessitant pas l'étude de calcul différentiel et intégral. Les sujets d'étude comprennent les mathématiques financières, la géométrie, l'algèbre et le nombre, le raisonnement logique, la mesure, les relations et les fonctions, la statistique et la probabilité.

**Voie -3**
Cette voie a été conçue afin de fournir aux élèves les connaissances mathématiques et les habiletés de pensée critique qui ont été identifiées pour l'accès à la formation professionnelle et l'accès direct au milieu de travail. Les sujets d'étude comprennent l'algèbre, la géométrie, la mesure, le nombre, la statistique et la probabilité.




**Remarque :** *Un élève doit réussir les mathématiques en 9e année pour suivre le cours de Mathématiques 10C. Les zones grises indiquent que ces cours ne sont pas offerts en septembre 2010.*

La mise en œuvre provinciale du programme d'études révisé et des nouvelles voies (voir le diagramme ci-dessus) aura lieu aux dates suivantes :

Septembre 2010 : Mathématiques 10C et Mathématiques 10-3
Septembre 2011 : Mathématiques 20-1, Mathématiques 20-2 et Mathématiques 20-3
Septembre 2012 : Mathématiques 30-1, Mathématiques 30-2 et Mathématiques 30-3.

**Remarque :** *Les cours de mathématiques 10-4, 20-4 et 31 n'ont pas été modifiés et ils sont toujours offerts aux élèves.*

## Mathématiques 10C (5 crédits)

Le cours de mathématiques 10e année combiné, Mathématiques 10C, constitue le point de départ pour les voies -1 et -2. Les sujets suivants seront à l'étude :

- la mesure linéaire (SI et système impérial);
- la trigonométrie;
- la factorisation et les opérations polynomiales;
- les systèmes d'équations;
- les relations et les fonctions linéaires.

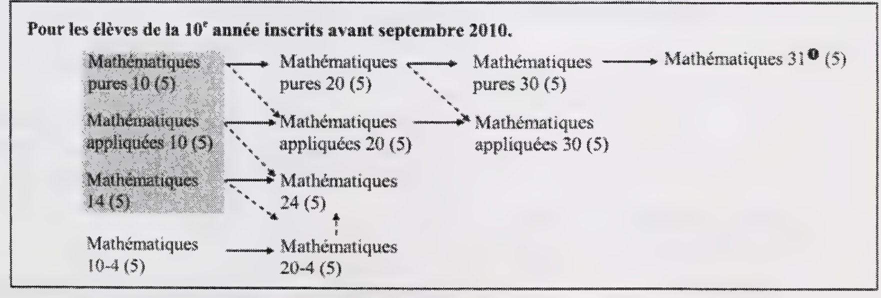
## Mathématiques 10-3 (5 crédits)

Les sujets suivants seront à l'étude :

- la mesure linéaire (SI et système impérial), la tolérance des instruments;
- la trigonométrie;
- la géométrie, la transformation de figures à deux dimensions et d'objets à trois dimensions;
- les finances, les options de crédit, les options d'achat et de crédit-bail pour les petites et moyennes entreprises;
- le raisonnement logique et le raisonnement proportionnel.

## Le programme de mathématiques pour les élèves de 10e année avant septembre 2010

Le programme suivant existe pour les élèves au secondaire avant septembre 2010.




Mathématiques pures 30 est un cours préalable ou un cours associé à Mathématiques 31.

***Remarque :*** *Les cours de Mathématiques pures 10, Mathématiques appliquées 10 et Mathématiques 14 ne sont plus en vigueur à partir de septembre 2010. Les zones grises indiquent que ces cours ne sont plus offerts à compter de septembre 2010.*

Un des principes directeurs de la révision du programme de mathématiques était de faciliter la transition des mathématiques de la 9e année à celles de la 10e année. Dans le cours de Mathématiques 10C, les élèves tireront avantage de la façon dont les résultats d'apprentissage du cours de 10e année progressent par rapport à ceux du cours de 9e année. Les élèves auront aussi un an d'expérience du secondaire 2e cycle avant de choisir quelle voie ils prendront.

La voie que les élèves choisissent a un impact sur les choix de programmes postsecondaires qui s'offriront à eux. Reporter la décision au secondaire 2e cycle permet aux élèves de prendre une décision plus éclairée en se basant sur leur choix de carrière, leurs compétences en mathématiques et les préalables aux études postsecondaires.

Le nouveau programme permet aux élèves de 10e année de consulter leurs enseignants du secondaire 2e cycle ou un conseiller d'orientation pour déterminer quelle voie correspond le mieux à leurs compétences et à leurs buts d'avenir.

## Mathématiques appliquées 20-30 et Mathématiques pures 20-30 (5 crédits par cours)

Ces cours reposent sur deux séquences de programmes parallèles, soit l'une en mathématiques pures et l'autre en mathématiques appliquées. Certains objectifs sont communs aux deux séquences. Les deux séquences se distinguent principalement dans leur façon d'aborder les problèmes mathématiques, tout en permettant aux élèves d'acquérir la capacité essentielle d'utiliser les mathématiques pour trouver des solutions à des problèmes pratiques.

Les cours de Mathématiques appliquées 20-30 privilégient l'application des mathématiques et les stratégies numériques et géométriques de résolution de problèmes.

Les cours de Mathématiques pures 20-30 accentuent davantage les mathématiques théoriques rigoureuses et les stratégies algébriques et graphiques de résolution de problèmes.

## Mathématiques appliquées 20/Mathématiques pures 20 (5 crédits par cours)

Les élèves inscrits à **Mathématiques appliquées 20** ou **Mathématiques pures 20** étudient :

- les mathématiques financières et les mathématiques de consommation;

- les fonctions quadratiques;
- la géométrie du cercle.

Les élèves inscrits à **Mathématiques appliquées 20** étudient :

- la conception et la disposition;
- la présentation des données et l'inférence;
- les inégalités et la programmation linéaire.

Les élèves inscrits à **Mathématiques pures 20** étudient :

- les solutions aux équations non linéaires et les systèmes linéaires;
- les opérations par rapport aux fonctions, y compris les fonctions polynomiales;
- le raisonnement mathématique et la preuve.

### Mathématiques appliquées 20b/Mathématiques pures 20b (3 crédits par cours)

Les élèves en **Mathématiques appliquées 20b** étudient la matière nécessaire pour passer de **Mathématiques pures 20** à **Mathématiques appliquées 30**.

Les élèves en **Mathématiques pures 20b** étudient la matière nécessaire pour passer de **Mathématiques appliquées 20** à **Mathématiques pures 30**.

### Mathématiques appliquées 30/Mathématiques pures 30 (5 crédits par cours)

Les élèves inscrits à **Mathématiques appliquées 30** et à **Mathématiques pures 30** étudient :

- les statistiques de la courbe normale.

Les élèves inscrits à **Mathématiques appliquées 30** étudient :

- les vecteurs et les matrices;
- les modèles sinusoïdaux;
- l'analyse financière;
- la conception des procédés et l'analyse des couts.

Les élèves inscrits à **Mathématiques pures 30** étudient :

- les transformations algébriques;

- les permutations, les combinaisons et la probabilité;
- les fonctions circulaires;
- les fonctions exponentielles et logarithmiques;
- les sections coniques.

**Les élèves inscrits à Mathématiques appliquées 30 ou à Mathématiques pures 30 sont tenus de passer un examen provincial écrit en vue du diplôme.**

## Mathématiques 31
## (5 crédits)

Le cours de Mathématiques 31 est destiné aux élèves avancés qui songent à s'inscrire à un programme postsecondaire qui recommande ou exige le calcul différentiel et intégral comme critère d'admission. Il est préférable de suivre Mathématiques pures 30 avant de s'inscrire en Mathématiques 31. Toutefois, il est possible dans certaines circonstances de suivre les deux cours pendant le même semestre.

Le cours de Mathématiques 31 comprend les composantes obligatoires suivantes :

- la préparation au calcul différentiel et intégral et les limites;
- les dérivées et les règles de dérivation;
- les applications des dérivées;
- les intégrales, les théorèmes d'intégrales et les applications d'intégrales.

Par ailleurs, au moins une des composantes suivantes, au choix, doit faire partie du programme de Mathématiques 31 :

- calcul différentiel et intégral de fonctions exponentielles et logarithmiques;
- les méthodes numériques;
- les volumes de révolution;
- les applications du calcul différentiel et intégral aux sciences physiques et au génie;
- les applications du calcul différentiel et intégral aux sciences biologiques;
- les applications du calcul différentiel et intégral aux affaires et à l'économie;
- les théorèmes du calcul différentiel et intégral;
- les autres méthodes d'intégration.

## Mathématiques 24
## (5 crédits)

Cette séquence de cours est destinée aux élèves dont les besoins, les champs d'intérêt et les aptitudes se limitent à la compréhension des mathématiques de base. L'accent est mis sur l'acquisition des aptitudes pratiques à la vie quotidienne. Les élèves ont également l'occasion d'améliorer leurs habiletés en mathématiques.

Pour ces deux cours, les résultats d'apprentissage sont organisés comme suit :

- la résolution de problèmes;
- la numération;
- la géométrie;
- les mesures.

En **Mathématiques 24**, les élèves appliquent les mathématiques aux contextes suivants :

- le travail;
- les opérations bancaires;
- le transport;
- le logement;
- le budget personnel.

## Mathématiques 10-4, 20-4
## (5 crédits par cours) – Connaissances et employabilité

Les cours de mathématiques de la série « Connaissances et employabilité » ont été conçus pour aider les élèves à acquérir les concepts, les habiletés et les attitudes clés afin de pouvoir participer de façon responsable aux activités chez eux, dans leur communauté, à l'école et dans le monde du travail.

Les domaines suivants sont communs aux deux cours :

**Le nombre :**

- Les nombres et les opérations numériques
- Les rapports et les proportions

**La forme et l'espace :**

- La mesure
- Les objets à trois dimensions et les figures à deux dimensions et les transformations

**Les régularités et les relations :**

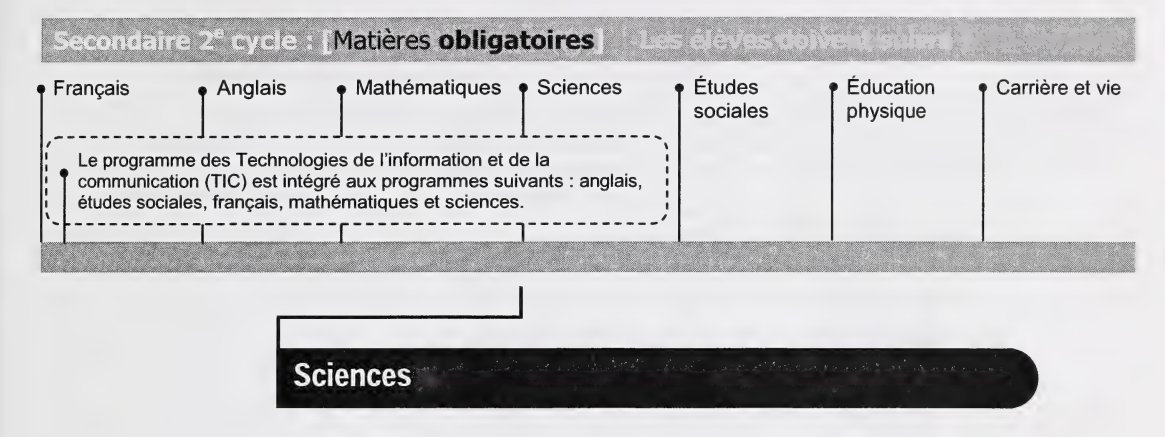
- Les régularités et les relations
- Les variables et les équations

**La statistique et la probabilité :**

- La collecte et l'analyse de données

Les cours de cette série visent à développer chez l'élève les compétences mathématiques nécessaires pour résoudre des problèmes de la vie courante, c'est-à-dire la capacité :

- de cerner le problème, puis de sélectionner et d'utiliser les stratégies de résolution et les opérations et les outils mathématiques qui conviennent;
- d'estimer et de calculer exactement une solution;
- d'évaluer la démarche employée, les résultats obtenus, son rendement personnel ou celui du groupe;
- de travailler en équipe et d'employer le langage qui convient pour raisonner mathématiquement et communiquer des notions mathématiques;
- d'appliquer la littératie mathématique à des situations de la vie courante.




## Sciences

Consulter le programme de sciences à : http://education.alberta.ca/francais/teachers/progres/core/sciences.aspx

Visionner des ressources numériques de sciences dans le site Web de LearnAlberta : http://www.learnalberta.ca

Le programme de sciences aide les élèves à acquérir les connaissances scientifiques nécessaires pour devenir des membres efficaces de la société. Les attitudes, les connaissances scientifiques, les habiletés en mathématiques et en laboratoire, les habiletés de pensée critique ainsi que les liens avec les sciences, les technologies et la société figurent au nombre des composantes de ce programme. Les élèves devraient être en mesure d'apprendre dans le cadre de l'enquête scientifique au fur et à mesure qu'ils font l'acquisition d'habiletés en résolution de problèmes et qu'ils utilisent la technologie de façon efficace.

Pour que les élèves puissent constater l'aspect pratique des sciences, tant dans la vie qu'en classe, les occasions d'apprentissage se veulent significatives. Ainsi, les élèves sont plus susceptibles de s'intéresser aux sciences pendant toute leur vie.

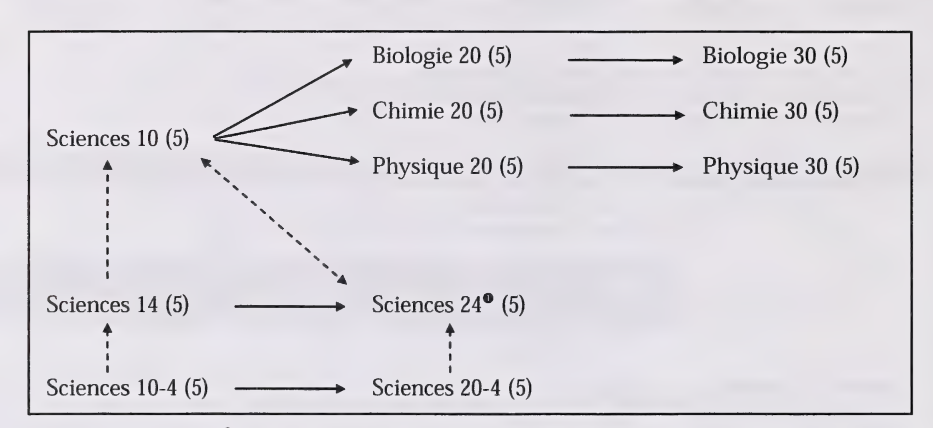
De nombreux cours composent le programme. Les élèves disposent de choix divers, selon leurs champs d'intérêt, leurs aptitudes et leurs objectifs. En règle générale, les élèves suivent leurs cours préalables selon une séquence; p. ex., Sciences 10, Biologie 20-30. Ceci est indiqué par une flèche continue. Cependant, Alberta Education reconnait que les élèves peuvent faire un transfert entre les séquences de cours. Ces transferts sont indiqués au moyen de flèches pointillées.

Ces cours mènent au Diplôme d'études secondaires de l'Alberta :

- Sciences 10 — Intégration des sciences
- Biologie 20-30 — Spécialisation d'une science
- Chimie 20-30 — Spécialisation d'une science
- Physique 20-30 — Spécialisation d'une science
- Sciences 14-24 — Sciences générales

Ces cours mènent au Certificat de réussite d'études secondaires :

- Sciences 10-4, 20-4 Connaissances et employabilité




● Le point de transfert recommandé de Sciences 24 est à Sciences 10. Toutefois, dans des cas particuliers, les élèves peuvent passer du cours de Sciences 24 à des cours de niveau 20.

Tous ces cours sont axés sur quatre principaux résultats d'apprentissage généraux, soit :

- les attitudes : intérêt pour les sciences; respect à l'égard d'autrui; esprit scientifique; collaboration; sens des responsabilités; sécurité;
- les connaissances scientifiques : compréhension des concepts fondamentaux des sciences;
- les habiletés : l'enquête scientifique et l'utilisation appropriée de la technologie;
- les rapports **S**ciences/**T**echnologie/**S**ociété (STS) : comprendre les processus par lesquels les connaissances scientifiques se développent, résoudre des problèmes et faire des choix.

Comprendre comment on élabore les connaissances scientifiques et prendre connaissance des questions sociales qui découlent des découvertes scientifiques et des applications technologiques sont des composantes du programme de sciences. Certaines parties des programmes d'études ou des examens en vue du diplôme exigent que les élèves appliquent leurs connaissances scientifiques dans des contextes reliés à la nature de la science et à son impact sur la société. Les cours de Biologie 20 et 30 ainsi que de Sciences 10 peuvent comprendre la dissection (réelle ou simulée) et la collecte d'information à la suite d'expérimentations sur des animaux. Il serait donc opportun que les élèves, de pair avec leurs parents ou leurs tuteurs, revoient le contenu des programmes de sciences avant de choisir les cours auxquels ils prévoient s'inscrire.

## Sciences 10 (5 crédits)

Ce cours donne aux élèves une vue d'ensemble de la chimie, de la physique, de la biologie et des sciences de la Terre. Il les sensibilise également aux liens qui existent entre eux. **Le cours de Sciences 10 est le cours préalable à tous les cours de sciences en 11e et 12e années.**

Voici les quatre unités étudiées :

- Énergie, matière et transformations chimiques
- Flux d'énergie dans les systèmes technologiques
- Cycle de la matière dans les systèmes vivants
- Flux d'énergie dans les systèmes planétaires

## Biologie 20–30

Ce programme explore les interactions qui existent entre les êtres vivants et leur environnement.

Le cours de Biologie 30 met l'accent sur le contexte des sciences en abordant les rapports mutuels entre les sciences, la société et la technologie. En Biologie 20, l'échange d'énergie et de matière constitue le thème sous-jacent, tandis qu'en Biologie 30, l'accent est mis sur l'adaptation et le changement.

### *Biologie 20 (5 crédits)*

Voici les quatre unités étudiées :

- L'échange d'énergie et de matière dans la biosphère
- Les écosystèmes et l'évolution des populations
- La photosynthèse et la respiration cellulaire
- Les différentes structures de l'organisme humain

### *Biologie 30 (5 crédits)*

Voici les quatre unités étudiées :

- Les systèmes réglant les transformations dans les organismes humains
- La reproduction et le développement
- Les cellules, les chromosomes et l'ADN
- Le changement dans les populations et les communautés

**Pour réussir le cours de Biologie 30, les élèves doivent passer avec succès un examen provincial en vue du diplôme.**

## Chimie 20–30

Dans le cadre de ce programme, les élèves étudient la matière et ses changements.

Le cours de Chimie 30 met l'accent sur le contexte des sciences en abordant les rapports mutuels entre les sciences, la société et la technologie. Grâce aux cours de Chimie 20-30, les élèves ont l'occasion d'explorer et de comprendre le monde naturel et de prendre conscience de l'influence profonde de la chimie dans leur vie.

### *Chimie 20 (5 crédits)*

Voici les quatre unités étudiées :

- La diversité de la matière et des liaisons chimiques
- Les formes de la matière : les gaz
- La matière sous la forme de solutions, d'acides et de bases
- Les rapports quantitatifs dans les transformations chimiques

### *Chimie 30 (5 crédits)*

Voici les trois unités étudiées :

- Les transformations thermochimiques
- Les transformations électrochimiques
- Les transformations chimiques des composés organiques
- Équilibre chimique axé sur les systèmes acide-base

**Pour réussir le cours de Chimie 30, les élèves doivent passer avec succès un examen provincial en vue du diplôme.**

## Physique 20–30

Dans ce programme, les élèves étudient la matière et l'énergie, ainsi que les interactions qui existent entre elles.

Le cours de Physique 30 met l'accent sur le contexte des sciences en abordant les rapports mutuels entre les sciences, la société et la technologie. Les cours de Physique 20-30 aident les élèves à comprendre les principes de physique qui sont à la base même des évènements naturels auxquels ils font face, et à comprendre également la technologie qu'ils utilisent dans leur vie quotidienne.

### *Physique 20 (5 crédits)*

Voici les quatre unités étudiées :

- La cinématique

- La dynamique
- Le mouvement circulaire, le travail et l'énergie
- Le mouvement périodique et les ondes mécaniques

***Physique 30 (5 crédits)***

Voici les quatre unités étudiées :

- Quantité de movement et impulsion
- Forces et champs
- Rayonnement électromagnétique
- Physique atomique

**Pour réussir le cours de Physique 30, les élèves doivent passer avec succès un examen provincial en vue du diplôme.**

## Sciences 14–24

Ce programme de sciences permet aux élèves qui connaissent un succès restreint en sciences de respecter les exigences en crédits du diplôme d'études secondaires. Ce programme composé de deux cours aide les élèves à comprendre les principes scientifiques à la base même des évènements naturels auxquels ils font face et les technologies qu'ils utilisent dans leur vie quotidienne.

***Sciences 14 (5 crédits)***

Voici les quatre unités étudiées :

- Étude des propriétés de la matière
- Comprendre les technologies de transfert de l'énergie
- La matière et l'énergie dans les systèmes biologiques
- La matière et l'énergie dans l'environnement

***Sciences 24 (5 crédits)***

Voici les quatre unités étudiées :

- Applications de la matière et de la transformation chimique
- Comprendre les systèmes courants de transformation de l'énergie
- Santé humaine et résistance à la maladie
- Mouvement, changement et sécurité des transports

## Sciences 10-4, 20-4

### Connaissances et employabilité

Les cours de sciences de la série « Connaissances et employabilité » mettent l'accent sur le développement et l'application de connaissances, d'habiletés, de connaissances et d'attitudes scientifiques dans la vie quotidienne. Ces cours permettent de satisfaire aux exigences des sciences envers l'obtention du Certificat de réussite des études secondaires. Ces deux cours veulent favoriser l'acquisition des aptitudes professionnelles de premier échelon et encourager l'apprentissage continu. Chacun des quatre thèmes fait appel à des expériences d'apprentissage concrètes.

#### *Sciences 10-4 (5 crédits)*

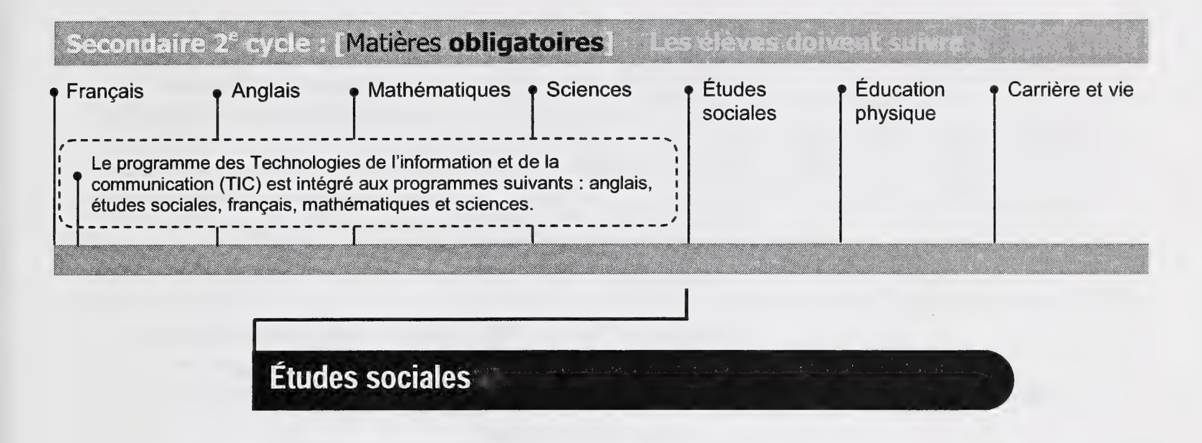
Voici les quatre unités étudiées :

- Investiguer les propriétés de la matière
- Comprendre les technologies de transfert d'énergie
- Investiguer la matière et l'énergie dans les systèmes vivants
- Investiguer la matière et l'énergie dans les systèmes environnementaux

#### *Sciences 20-4 (5 crédits)*

Voici les quatre unités étudiées :

- Les applications de la matière et les transformations chimiques
- Comprendre les systèmes courants de transformation de l'énergie
- La santé humaine et la résistance à la maladie
- Le mouvement, le changement et la sécurité des transports

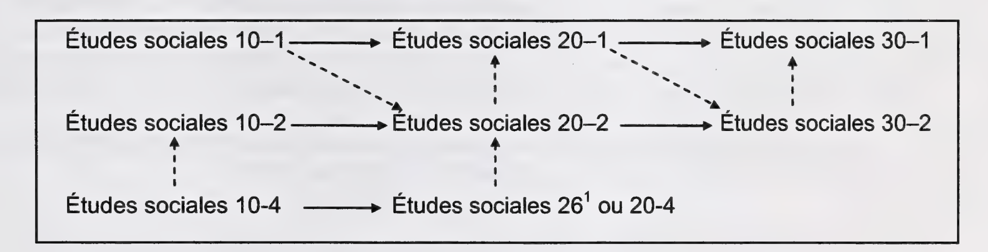



## Études sociales

Consulter le programme d'études sociales à : http://education.alberta.ca/francais/teachers/progres/core/etsoc.aspx

Visionner des ressources d'études sociales dans le site Web de LearnAlberta : http://www.learnalberta.ca

Le programme d'études sociales fait la promotion d'un sentiment d'appartenance et d'acceptation chez les élèves dans leur engagement en tant que citoyens actifs et responsables. Les concepts de citoyenneté et d'identité en contexte canadien sont au cœur du programme. Le programme traduit les multiples points de vue, notamment ceux des peuples autochtones et francophones, qui contribuent à l'identité canadienne. Ce programme révisé accorde une plus grande importance à l'histoire du Canada et de l'Alberta.




**Remarque.** – Les cours Études sociales 30-1 et Études sociales 30-2 peuvent être suivis pendant le même semestre. Dans un tel cas, il incombe à l'élève de prendre les mesures nécessaires pour passer les deux examens en vue du diplôme.

Trois séquences de cours ont été mises au point pour le programme des études sociales. En général, les élèves suivent les cours préalables selon une certaine séquence; ex. : Études sociales 10-1, Études sociales 20-1 et Études sociales 30-1. Une flèche continue indique ce cheminement (——►). Cependant, le Ministère reconnait que les élèves peuvent faire un transfert entre les séquences de cours. Dans de tels cas, les transferts recommandés sont indiqués au moyen de flèches pointillées (----►).

[1] Ce cours a été remplacé par le cours d'Études sociales 20-4.

Afin de répondre aux besoins des élèves ayant une vaste gamme d'aptitudes, de champs d'intérêt et d'aspirations, deux séquences de cours ont été élaborées pour ce programme. Il s'agit des séquences Études sociales 10-1, 20-1 et 30-1 et Études sociales 10-2, 20-2 et 30-2. Pour ces deux séquences, le contenu, les habiletés et les attitudes sont semblables. Cependant, dans le cas des Études sociales 10-1, 20-1 et 30-1, les attentes sont plus exigeantes, surtout en ce qui a trait à l'approfondissement du développement des concepts, au degré de pensée critique et créatrice, et à la réalisation d'enquêtes.

La séquence Études sociales 10-4, 20-4 répond aux besoins des élèves qui présentent des difficultés d'apprentissage et qui apprennent mieux au moyen d'expériences concrètes.

## Études sociales 10-1, 20-1, 30-1 (5 crédits par cours)

### *Études sociales 10-1 : Regards sur la mondialisation*

L'élève explorera de multiples perspectives sur les origines de la mondialisation et son impact sur les territoires, les cultures, l'économie, les droits de la personne et la qualité de la vie à l'échelle locale, nationale et internationale. Par un examen des liens entre les concepts de mondialisation, de citoyenneté et d'identité, l'élève pourra améliorer ses habiletés civiques dans un contexte généralisé de mondialisation. L'intégration de multiples perspectives permettra à l'élève d'examiner l'impact de la mondialisation sur les peuples du Canada et du monde, incluant l'impact sur les communautés autochtones et francophones.

Voici les principales problématiques que les élèves vont aborder et explorer en Études sociales 10-1 :

Question fondamentale :

- Dans quelle mesure devrait-on souscrire à la mondialisation?

Questions connexes :

- Dans quelle mesure :
  - la mondialisation devrait-elle définir l'identité?
  - la société contemporaine devrait-elle réagir aux conséquences de mouvements historiques de mondialisation?
  - la mondialisation contribue-t-elle à une prospérité pour tous?
  - devrais-je, en tant que citoyen, réagir à la mondialisation?

***Études sociales 20-1 : Regards sur le nationalisme***

L'élève explorera le nationalisme, dans toute sa complexité, à l'échelle canadienne et internationale. Il étudiera les origines du nationalisme et son impact sur les relations à l'échelle régionale, internationale et mondiale. L'intégration de multiples perspectives permettra à l'élève de développer sa compréhension du nationalisme et des contributions de ce phénomène à l'identité et à la citoyenneté des peuples du Canada.

Voici les principales problématiques que les élèves vont aborder et explorer en Études sociales 20-1 :

Question fondamentale :

- Dans quelle mesure devrait-on souscrire au nationalisme?

Questions connexes :

- Dans quelle mesure :
  - la nation devrait-elle être la source de l'identité?
  - la recherche de l'intérêt national devrait-elle être favorisée?
  - la recherche de l'internationalisme devrait-elle être favorisée?
  - l'individu et les groupes devraient-ils souscrire à une identité nationale en contexte canadien?

***Études sociales 30-1 : Regards sur l'idéologie***

L'élève explorera les origines et la complexité de diverses idéologies et examinera les multiples perspectives sur les principes du libéralisme classique et du libéralisme moderne. Une analyse de divers systèmes politiques et économiques permettra à l'élève d'évaluer la viabilité des principes du libéralisme. Une compréhension des rôles et des responsabilités associés à la citoyenneté encouragera l'élève à réagir aux problématiques mondiales émergentes.

Voici les principales problématiques que les élèves vont aborder et explorer en Études sociales 30-1 :

Question fondamentale :

- Dans quelle mesure devrait-on souscrire à une idéologie?

Questions connexes :

- Dans quelle mesure :
  - l'idéologie devrait-elle être la source de l'identité?
  - la résistance au libéralisme est-elle justifiée?
  - les principes du libéralisme sont-ils viables?
  - mes actions en tant que citoyen devraient-elles être façonnées par une idéologie?

**Pour réussir le cours d'Études sociales 30-1, les élèves doivent passer avec succès un examen provincial en vue du diplôme.**

## Études sociales 10-2, 20-2, 30-2 (5 crédits par cours)

### *Études sociales 10-2 : Vivre dans un contexte généralisé de mondialisation*

L'élève explorera les aspects historiques de la mondialisation, ainsi que ses effets sur les territoires, les cultures, les droits de la personne et la qualité de la vie. Il explorera les relations existant entre les concepts de mondialisation, de citoyenneté et d'identité. L'intégration de multiples perspectives permettra à l'élève d'examiner les effets de la mondialisation sur les peuples du Canada et d'ailleurs, y compris ses effets sur les communautés autochtones et francophones. L'élève devra acquérir des compétences lui permettant de faire face aux problématiques qui découlent d'une mondialisation croissante.

Voici les principales problématiques que les élèves vont aborder et explorer en Études sociales 10-2 :

Question fondamentale :

- Dans quelle mesure devrait-on souscrire à la mondialisation?

Questions connexes:

- Dans quelle mesure :
  - la mondialisation devrait-elle définir l'identité?
  - les peuples du Canada devraient-ils réagir aux conséquences de mouvements historiques de mondialisation?
  - la mondialisation contribue-t-elle à une prospérité durable pour tous?
  - devrais-je, en tant que citoyen, réagir à la mondialisation?

### *Études sociales 20-2 : Comprendre le nationalisme*

L'élève explorera des interprétations du nationalisme, dans des cadres historiques et contemporains, au Canada et dans le monde. Il étudiera les origines du nationalisme et ses effets sur les individus et sur les collectivités, au Canada et ailleurs. Des exemples de nationalisme, d'ultranationalisme, de supranationalisme et d'internationalisme seront explorés à la lumière de multiples perspectives. L'élève sera en mesure de développer des réponses personnelles et civiques à des problématiques qui sont reliées au concept de nationalisme.

Voici les principales problématiques que les élèves vont aborder et explorer en Études sociales 20-2 :

Question fondamentale :

- Dans quelle mesure devrait-on souscrire au nationalisme?

Questions connexes :

- Dans quelle mesure :
  - la nation devrait-elle être la source de l'identité?
  - les nations devraient-elles rechercher l'intérêt national?
  - l'internationalisme devrait-il être recherché?
  - l'individu et les groupes devraient-ils souscrire à une identité nationale en contexte canadien?

***Études sociales 30-2 : Comprendre les idéologies***

L'élève examinera les origines, les valeurs et les éléments d'idéologies concurrentes. Il explorera les multiples perspectives sur les relations entre l'individualisme, le libéralisme, le bien commun et le collectivisme. Un examen de divers systèmes politiques et économiques permettra à l'élève d'évaluer la viabilité des valeurs du libéralisme. Une compréhension des rôles et des responsabilités associés à la citoyenneté encouragera l'élève à réagir aux problématiques mondiales émergentes.

Voici les principales problématiques que les élèves vont aborder et explorer en Études sociales 30-2 :

Question fondamentale :

- Dans quelle mesure devrait-on souscrire à une idéologie?

Questions connexes :

- Dans quelle mesure :
  - l'idéologie devrait-elle être la source de l'identité?
  - la résistance au libéralisme est-elle justifiée?
  - les valeurs du libéralisme sont-elles viables?
  - mes actions en tant que citoyen devraient-elles être façonnées par une idéologie?

**Pour réussir le cours d'Études sociales 30-2, les élèves doivent passer avec succès un examen provincial en vue du diplôme.**

## Études sociales 10-4, 26, 20-4 (5 crédits par cours)<br>Cours de la série « Connaissances et employabilité »

***Études sociales 10-4 : Vivre dans un contexte généralisé de mondialisation***

L'élève analysera la mondialisation, soit le processus par lequel les citoyens du monde créent des liens et deviennent de plus en plus interdépendants. Il explorera les aspects historiques de la

mondialisation ainsi que ses effets sur les territoires, les cultures, les droits de la personne et la qualité de la vie. L'intégration de multiples perspectives permettra à l'élève d'examiner les effets de la mondialisation sur les peuples du Canada et d'ailleurs dans le monde, y compris ses effets sur les communautés autochtones et francophones. L'élève devra acquérir des compétences lui permettant de faire face aux problématiques qui découlent d'une mondialisation croissante, tout en mettant un accent particulier sur les enjeux d'intérêt local et environnemental.

Voici les principales problématiques que les élèves vont aborder et explorer en Études sociales 10-4 :

Question fondamentale :

- Devrait-on souscrire à la mondialisation?

Questions connexes :

- Dans quelle mesure :
  - la mondialisation devrait-elle définir l'identité?
  - les peuples du Canada devraient-ils réagir aux conséquences de mouvements historiques de mondialisation?
  - la mondialisation contribue-t-elle à une prospérité durable pour tous?
  - devrais-je, en tant que citoyen, réagir à la mondialisation?

***Études sociales 20-4 : Le nationalisme au Canada et dans le monde***

L'élève analysera différentes formes de nationalisme et mettra à profit ses nouvelles connaissances pour rehausser son propre sens de l'identité et de la citoyenneté. Il explorera l'influence et les impacts du nationalisme et de l'internationalisme sur des évènements historiques et contemporains. L'intégration de multiples perspectives permettra à l'élève de mieux comprendre les perspectives des Premières nations, des Métis, des Inuits et des Francophones sur le nationalisme.

Voici les principales problématiques que les élèves vont aborder et explorer en Études sociales 20-4 :

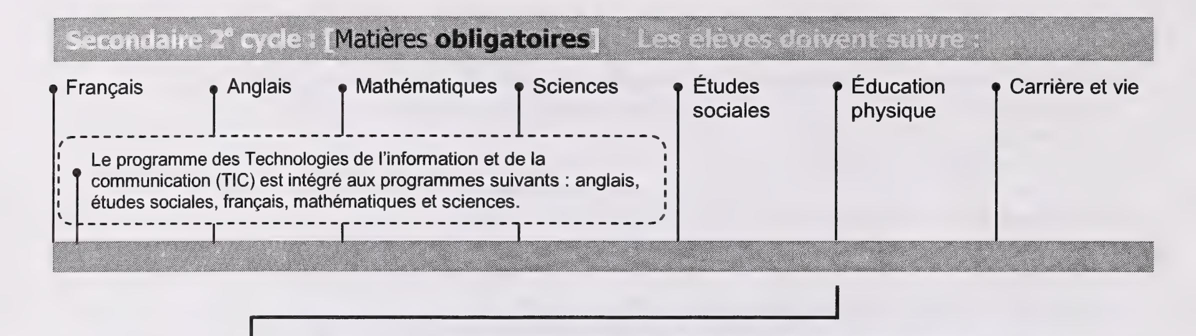
Question fondamentale :

- Devrait-on souscrire au nationalisme?

Questions connexes :

- Dans quelle mesure :
  - la nation devrait-elle être la source de l'identité?
  - les nations devraient-elles rechercher l'intérêt national?

- l'internationalisme devrait-il être recherché?
- l'individu et les groupes devraient-ils souscrire à une identité nationale en contexte canadien?




## Éducation physique 10 (3, 4 ou 5 crédits)

Consulter le programme d'éducation physique à : http://education.alberta.ca/francais/teachers/progres/core/edphys.aspx

Le programme d'éducation physique de la maternelle à la 12e année a pour objectif de permettre aux élèves d'acquérir les connaissances, les habiletés et les attitudes pour mener une vie active et saine. Les élèves participent à une variété d'activités : les jeux, la gymnastique, la danse, les activités individuelles et les activités réalisées dans divers milieux, comme les activités aquatiques et de plein air. On veut ainsi susciter chez les élèves l'intérêt d'être actifs tout au long de leur vie.

L'acquisition d'un vocabulaire et de structures de phrases pour s'entretenir sur l'activité physique et les sports revêt une importance toute particulière. Il est donc essentiel de faire en sorte que, dans leurs cours d'éducation physique, les élèves acquièrent des éléments langagiers qui leur permettront de s'exprimer correctement et de façon automatique et spontanée en français.

Enfin, les cours d'éducation physique dans l'école francophone doivent amener les élèves à identifier et à intégrer les différentes composantes de leur vie récréative et sportive à la vie dans la communauté francophone.



### Résultat d'apprentissage A : Activités

*Les élèves* vont acquérir des habiletés physiques et langagières grâce à une variété d'activités mettant l'accent sur le mouvement et qui sont appropriées à leur développement : jeux, danse, gymnastique, activités individuelles et activités réalisées dans un milieu différent (ex. : activités aquatiques et de plein air).

- Habiletés fondamentales : locomotrices, non locomotrices et de manipulation

- Application des habiletés fondamentales à la danse, aux jeux, à la gymnastique, aux activités individuelles et à celles réalisées dans un milieu différent.

Les résultats généraux B, C et D sont reliés et interdépendants. Ils sont atteints en participant aux activités mettant l'accent sur le mouvement identifiées au résultat général A.



### Résultat d'apprentissage B : Bienfaits pour la santé

*Les élèves* vont comprendre les bienfaits de l'activité physique pour la santé, les ressentir, les apprécier et *l'exprimer en français.*

- Condition physique fonctionnelle
- Image corporelle
- Bienêtre



### Résultat d'apprentissage C : Coopération

*Les élèves* vont interagir positivement avec les autres, *en français.*

- Communication
- Esprit sportif
- Leadership
- Travail d'équipe



### Résultat d'apprentissage D : Dynamisme soutenu

*Les élèves* vont assumer la responsabilité de mener une vie active et *de s'affirmer comme francophones.*

- Effort
- Sécurité
- Établissement d'objectifs/défi personnel
- Vie active dans la communauté

## Dispenses du programme d'éducation physique

On peut accorder une dispense du cours d'éducation physique dans les trois circonstances particulières suivantes : 1. Motifs d'ordre médical – une attestation médicale précisant les activités à éviter doit être adressée à la direction de l'école; 2. Convictions religieuses – La direction d'école doit recevoir une demande par écrit des parents; 3. Manque d'accès aux installations – Cette dispense doit être autorisée par l'autorité scolaire.

Lorsqu'une dispense est accordée, on devrait, dans la mesure du possible, substituer d'autres activités conformes aux objectifs et aux résultats d'apprentissage du programme d'éducation physique.

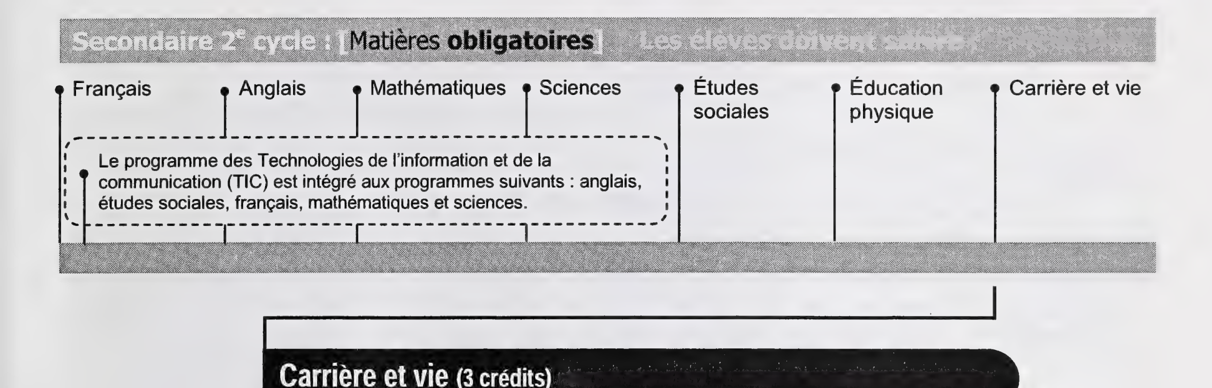
Même dans le cas où un élève est exempté des exigences du cours d'Éducation physique 10, il doit néanmoins présenter le nombre total de crédits requis aux fins d'obtention du diplôme ou du certificat.

## Éducation physique en ligne

http://education.alberta.ca/apps/EducationPhysique/

Le site Web d'éducation physique en ligne offre tout un éventail d'information pour appuyer l'atteinte des résultats d'apprentissage de la maternelle à la 12e année. On y trouve trois grandes sections :

- Programme d'études – Les résultats d'apprentissage généraux et les résultats d'apprentissage spécifiques pour chaque niveau scolaire de la maternelle à la 12e année;
- Ressources à l'intention des enseignants – Les liens aux ressources autorisées, au guide de mise en œuvre et aux activités liées aux résultats d'apprentissage M-12;
- Apprentissage à domicile – Cette section s'adresse aux parents et aux enseignants responsables des élèves qui sont inscrits en ligne à ce cours ou qui reçoivent leur enseignement à domicile.




## Carrière et vie (3 crédits)

Consulter le programme de carrière et vie à : http://education.alberta.ca/francais/teachers/progres/core/carriere.aspx

Le cours de Carrière et vie a pour but d'aider les élèves à prendre des décisions et à faire des choix avertis dans tous les aspects de leur vie. Ils adopteront ainsi des comportements et des attitudes favorisant le bienêtre et le respect de soi et d'autrui, tant dans le présent qu'à l'avenir. Ce cours constitue le cours obligatoire au secondaire deuxième cycle en matière de santé.

Le cours de Carrière et vie met l'accent sur les trois volets suivants de l'épanouissement personnel :

### Choix personnels

- mettre à profit leur compréhension des dimensions affective psychologique, intellectuelle, sociale, spirituelle et physique de la santé et de la dynamique existant entre ces facteurs dans le but de gérer leur bienêtre.

### Choix de ressources

- prendre des décisions responsables par rapport aux ressources personnelles et aux finances. Ces décisions seront le reflet de leurs valeurs et de leurs objectifs personnels.

### Choix de carrières

- élaborer et mettre en pratique des processus visant l'épanouissement continu du point de vue personnel de leur carrière.

### Dispenses du cours de Carrière et vie

Les parents d'enfants qui n'ont pas encore atteint l'âge de la majorité ou qui ne vivent pas seuls ont le droit de demander que leur enfant soit dispensé des composantes sur la sexualité humaine. La direction d'école doit recevoir une demande par écrit des parents à cet effet. Les écoles offriront d'autres possibilités d'apprentissage aux élèves à qui on accorde une dispense. Les élèves doivent toutefois assister aux autres sections du cours afin d'avoir droit aux crédits.

Seulement deux raisons peuvent motiver la dispense de tout le cours de Carrière et vie : (1) des convictions religieuses; (2) les élèves de 12e année venant de l'extérieur de la province qui s'inscrivent à une école de l'Alberta.

Les parents devraient communiquer avec le directeur d'école pour de plus amples renseignements au sujet de ces dispenses.



En plus des matières obligatoires, les élèves peuvent suivre une variété de matières facultatives. Les matières facultatives renforcent les apprentissages des matières obligatoires et permettent aux élèves d'explorer des champs d'intérêt et des possibilités de carrières.

Le nombre de matières facultatives offertes peut varier d'une école à une autre. Les préférences exprimées par les élèves et les parents, les installations et le personnel enseignant sont tous des facteurs qui influent sur le choix de ces matières.

**Secondaire 2e cycle : [Matières facultatives] Les écoles peuvent offrir :**

- Études professionnelles et technologiques (ÉPT)
- Beaux-arts
- Éducation physique 20-30
- Langues autres que le français et l'anglais
- Éducation hors établissement
- Cours élaborés au niveau local

## Études professionnelles et technologiques (ÉPT)

Consulter le programme des Études professionnelles et technologiques à : http://education.alberta.ca/francais/teachers/progres/compl/ept.aspx

Visionner des ressources numériques des ÉPT dans le site Web de LearnAlberta : http://www.learnalberta.ca

Ce programme facultatif aide à acquérir des habiletés que les élèves du secondaire peuvent mettre en pratique dans leurs vies quotidiennes en se préparant au monde du travail ou pour d'autres occasions d'apprentissage.

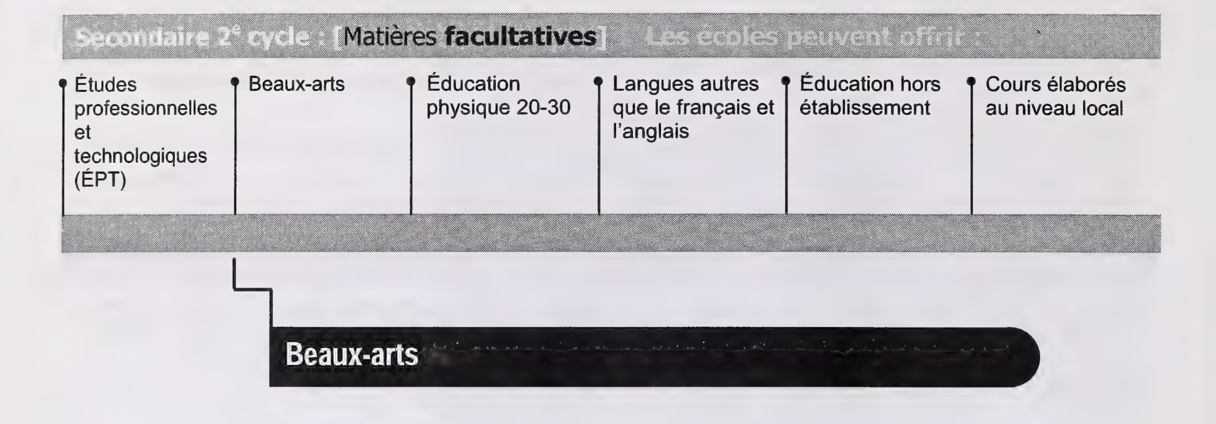
Les ÉPT sont organisées en cinq regroupements :

- Affaires, administration, finances et technologie (BIT)
- Santé, loisirs et services sociaux (HRH)
- Design et arts de communication (MDC)
- Ressources naturelles (NAT)
- Métiers, fabrication et transport (TMT)

Veuillez noter que les acronymes ci-dessus correspondent aux regroupements anglais.

Un regroupement comprend des cours d'un crédit en ÉPT qui représentent des professions en industries et autres. Ces regroupements visent à relier les résultats d'apprentissage aux connaissances, habiletés et attributs de professions, de spécialisations et de cheminements de carrière.

Les regroupements Affaires, administration, finances et technologie (BIT) et Métiers, fabrication et transport (TMT) seront mis en œuvre en septembre 2010. La mise en œuvre des trois autres regroupements aura lieu en septembre 2011.

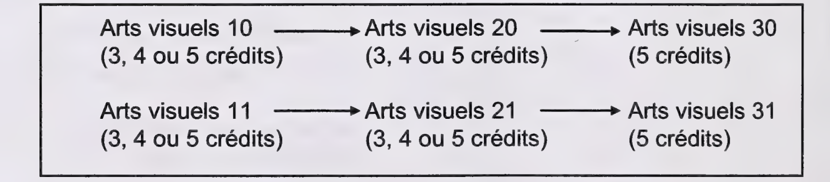



Consulter le programme des beaux-arts à : http://education.alberta.ca/francais/teachers/progres/compl/beaux-arts.aspx

Le programme des beaux-arts comprend les arts visuels, l'art dramatique et la musique. Il favorise l'expression personnelle et l'approfondit grâce à des activités artistiques. Dans le cadre de ce programme, les élèves apprennent à apprécier, comprendre, créer, critiquer et par-dessus tout, aimer les produits qui sont le fruit de leurs efforts. Les élèves recourent non seulement à leur intelligence, mais aussi à leur voix, à leurs mains et à leur corps.

Les arts visuels, l'art dramatique et la musique rehaussent les expériences tirées des cours obligatoires du secondaire deuxième cycle et forment des personnes bien équilibrées. Le contenu et les activités de chacune de ces composantes dépendent des ressources qui existent à chaque école.

### Arts visuels




#### *Arts visuels 10–20–30*

Dans cette série de cours d'arts visuels généraux, divers médias sont explorés dans une atmosphère de studio. Les élèves ont l'occasion de se familiariser avec l'expression visuelle et de jeter les assises nécessaires à l'acquisition d'habiletés artistiques.

Ce programme renferme trois idées générales sur le plan de l'apprentissage visuel :

- le dessin : la façon dont l'information visuelle est vue et présentée, le développement des habiletés sur le plan technique et critique;
- la composition : la façon dont les images sont conçues; la création de sens par l'observation;
- les rencontres : la façon dont les images visuelles évoquent des réactions et interprétations; permet l'exploration des arts visuels au moyen de l'histoire et des traditions.

### *Arts visuels 11–21–31*

Cette série de cours se donne surtout dans une atmosphère autre que celle de type studio. Les élèves ont l'occasion d'étudier le rôle que joue l'art dans nos vies, la façon dont nous le créons et dont nous y réagissons. Ce cours ne porte pas sur la créativité, mais plutôt sur les façons et les raisons pour lesquelles l'art est devenu un aspect si important de notre monde. Les élèves jouent tantôt le rôle de critique, tantôt le rôle d'historien de l'art.

Ce programme renferme trois idées générales sur le plan de l'apprentissage de l'art visuel :

- la fonction : la façon dont les images sont utilisées pour exprimer et refléter les valeurs, les croyances et les enjeux de la société;
- la création : les réalisations des artistes et les méthodes employées dans l'histoire et les cultures différentes;
- l'appréciation : la façon dont les qualités visuelles des œuvres d'art sont perçues et la manière dont on y réagit.

## Art dramatique

Art dramatique 10 (3 ou 5 crédits) → Art dramatique 20 (3 ou 5 crédits) → Art dramatique 30 (5 crédits)

### *Art dramatique 10–20–30*

Les cours d'Art dramatique 10-20-30 comprennent huit disciplines, chacune ayant ses propres objectifs et exigences. Grâce aux cours d'art dramatique, les élèves ont droit à une introduction poussée à l'art dramatique, ce qui leur permet d'acquérir des habiletés d'ordre technique et d'exécution. Comme pour tous les programmes de beaux-arts, l'art dramatique favorise l'expression personnelle. Cependant, il va plus loin, car il enseigne également aux élèves les habiletés nécessaires pour travailler avec autrui dans un milieu créatif.

Les disciplines suivantes peuvent être intégrées à l'un ou l'autre des trois cours :

- mouvement;
- élocution;
- improvisation;
- jeu ou interprétation;
- étude de théâtre;
- décors de théâtre;
- dramaturgie;
- direction artistique.

## Musique

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| Musique instrum. 10 (3 ou 5 crédits) | → | Musique instrum. 20 (3 ou 5 crédits) | → | Musique instrum. 30 (5 crédits) |
| Chant 10 (3 ou 5 crédits) | → | Chant 20 (3 ou 5 crédits) | → | Chant 30 (5 crédits) |
| Musique gén. 10 (3 ou 5 crédits) | → | Musique gén. 20 (3 ou 5 crédits) | → | Musique gén. 30 (3 ou 5 crédits) |

### *Musique instrumentale 10-20-30*

Grâce aux cours de Musique instrumentale 10-20-30, les élèves acquièrent des habiletés en musique en jouant d'un instrument, en écoutant, en lisant et en composant de la musique.

Ces programmes renferment trois idées générales sur le plan de l'apprentissage :

- l'exécution : la façon dont les habiletés musicales sont développées; l'acquisition de connaissances et l'éveil à la musique;
- l'écoute : la façon dont la musique est comprise; l'appréciation des musiciens dans l'histoire;
- la composition : la façon dont les compositions sont faites; l'organisation des éléments de la musique.

### *Musique – Études privées*

http://education.alberta.ca/media/524916/guide.pdf

Les élèves peuvent recevoir des crédits pour des cours de musique privés offerts par *Conservatory Canada*, ou le *Royal Conservatory of Music*. Veuillez communiquer avec la direction de l'école de votre enfant pour obtenir de plus amples renseignements.

Des crédits pour des études privées en musique ne sont plus disponibles par l'entremise de Mount Royal University, Calgary.

Secondaire 2e cycle : [Matières **facultatives**] Les écoles peuvent offrir :

- Études professionnelles et technologiques (ÉPT)
- Beaux-arts
- Éducation physique 20-30
- Langues autres que le français et l'anglais
- Éducation hors établissement
- Cours élaborés au niveau local

## Éducation physique 20-30 (3, 4 ou 5 crédits par cours)

Consulter le programme d'éducation physique à : http://education.alberta.ca/francais/teachers/progres/core/edphys.aspx

Le programme d'éducation physique de la maternelle à la 12e année a pour objectif de permettre aux élèves d'acquérir les connaissances, les habiletés et les attitudes pour mener une vie active et saine. Les élèves participent à une variété d'activités : les jeux, la gymnastique, la danse, les activités individuelles et les activités réalisées dans divers milieux, comme les activités aquatiques et de plein air. On veut ainsi susciter chez les élèves l'intérêt d'être actifs tout au long de leur vie.

L'acquisition d'un vocabulaire et de structures de phrases pour s'entretenir sur l'activité physique et les sports revêt une importance toute particulière. Il est donc essentiel de faire en sorte que, dans leurs cours d'éducation physique, les élèves acquièrent des éléments langagiers qui leur permettront de s'exprimer correctement et de façon automatique et spontanée en français.

Enfin, les cours d'éducation physique dans l'école francophone doivent amener les élèves à identifier et à intégrer les différentes composantes de leur vie récréative et sportive à la vie dans la communauté francophone.



### Résultat d'apprentissage A : Activités

*Les élèves* vont acquérir des habiletés physiques et langagières grâce à une variété d'activités mettant l'accent sur le mouvement et qui sont appropriées à leur développement : jeux, danse, gymnastique, activités individuelles et activités réalisées dans un milieu différent (ex. : activités aquatiques et de plein air).

- Habiletés fondamentales : locomotrices, non locomotrices et de manipulation
- Application des habiletés fondamentales à la danse, aux jeux, à la gymnastique, aux activités individuelles et à celles réalisées dans un milieu différent.

Les résultats généraux B, C et D sont reliés et interdépendants. Ils sont atteints en participant aux activités mettant l'accent sur le mouvement identifiées au résultat général A.



### Résultat d'apprentissage B : Bienfaits pour la santé

*Les élèves* vont comprendre les bienfaits de l'activité physique pour la santé, les ressentir, les apprécier et *l'exprimer en français.*

- Condition physique fonctionnelle
- Image corporelle
- Bienêtre



### Résultat d'apprentissage C : Coopération

*Les élèves* vont interagir positivement avec les autres, *en français.*

- Communication
- Esprit sportif
- Leadership
- Travail d'équipe



### Résultat d'apprentissage D : Dynamisme soutenu

*Les élèves* vont assumer la responsabilité de mener une vie active et *de s'affirmer comme francophones.*

- Effort
- Sécurité
- Établissement d'objectifs/défi personnel
- Vie active dans la communauté

Secondaire 2e cycle : [Matières **facultatives**] Les écoles peuvent offrir :

- Études professionnelles et technologiques (ÉPT)
- Beaux-arts
- Éducation physique 20-30
- Langues autres que le français et l'anglais
- Éducation hors établissement
- Cours élaborés au niveau local

## Langues autres que le français et l'anglais

En Alberta, il existe une variété de cours et de programmes offerts en langues autres que l'anglais et le français. Parmi ces langues, notons les langues autochtones, l'allemand, le chinois, l'espagnol et l'ukrainien.

Un cours de langue et culture internationales désigne un cours où la langue constitue la matière étudiée en vue d'acquérir les habiletés en communication et une sensibilisation à la culture visée. Ainsi, Alberta Education a élaboré des cours qui permettent de débuter l'apprentissage des langues suivantes à l'élémentaire ou au secondaire 1er cycle et d'en poursuivre l'étude au secondaire 2e cycle, ou même de commencer cet apprentissage au secondaire 2e cycle. Voici certains cours disponibles : l'allemand, le chinois, l'espagnol, l'italien, le japonais, le punjabi et l'ukrainien.

Depuis 2005, un cours d'espagnol est disponible à partir de la 4e année pour l'enseignement de l'espagnol comme troisième langue dans les écoles francophones. Les élèves francophones ont donc la possibilité de terminer leur secondaire avec la connaissance de trois des langues les plus parlées au monde.

Secondaire 2e cycle : [Matières **facultatives**] Les écoles peuvent offrir :

- Études professionnelles et technologiques (ÉPT)
- Beaux-arts
- Éducation physique 20-30
- Langues autres que le français et l'anglais
- Éducation hors établissement
- Cours élaborés au niveau local

## Éducation hors établissement

http://education.alberta.ca/media/616821/offcampus.pdf

L'éducation hors établissement est offerte en vertu d'un partenariat entre les écoles, les employeurs et les élèves. Cette formule favorise l'apprentissage chez les élèves et le rehausse. Grâce aux expériences d'apprentissage qu'ils en tirent, les élèves peuvent établir des liens avec le marché du travail, explorer leurs champs d'intérêt en matière de carrière et déterminer leurs aptitudes.

Voici les programmes relevant de l'éducation hors établissement :

### Formation par stages 15–25–35

http://education.alberta.ca/media/768730/workexp.pdf

Cette séquence de cours est réservée aux élèves du secondaire deuxième cycle. Dans le cadre des stages, les élèves travaillent avec un employeur dans le but de réaliser des expériences d'apprentissage qui sont définies pour chaque élève. Pour chaque tranche de 25 heures, un crédit est accordé. Les élèves doivent d'abord suivre le cours Préparation à l'emploi (ADT1010) de la série Adaptation au travail. Ce cours d'un crédit sert de cours préalable ou de cours associé au premier cours de formation par stages.

### Travail-études

Dans le cadre de ce programme, les élèves passent une partie de leur journée d'école dans un ou plusieurs milieux de travail. Cela leur permet d'approfondir l'apprentissage réalisé en classe. Ce programme est offert au secondaire premier cycle et au secondaire deuxième cycle.

## Stage de carrière 10

http://education.alberta.ca/media/768714/carintern.pdf

Le cours Stage de carrière 10 vise à aider et à préparer les élèves à acquérir les compétences de base pour faire face au marché du travail, qu'il s'agisse d'un métier ou d'une carrière dans le domaine de la technologie ou des services. Ce cours peut valoir 3, 4 ou 5 crédits, et il est conçu pour être principalement donné hors établissement.

Ce cours 10 est recommandé comme préalable au Programme d'apprentissage enregistré ou à d'autres cours ou programmes se rapportant à des carrières dans le domaine de la technologie ou des services.

## Le programme d'apprentissage enregistré (*Registered Apprenticeship Program*)

http://education.alberta.ca/media/618629/rapinfoman.pdf

Le Programme d'apprentissage enregistré du Alberta Apprenticeship and Industry Training Board veut reconnaitre les réalisations des élèves du secondaire deuxième cycle et les encourager à poursuivre leur formation comme apprentis.

Les élèves inscrits au programme d'apprentissage enregistré sont rémunérés par leurs employeurs. Les élèves inscrits au programme de Formation par stages peuvent recevoir une rémunération, mais ce n'est pas une exigence.

## Programme Green Certificate

http://education.alberta.ca/teachers/com/green/programs.aspx

Le Programme *Green Certificate* est destiné aux élèves du secondaire deuxième cycle. Il permet aux élèves de 10e, 11e et 12e année de participer à un apprentissage relié à l'agriculture, de recevoir des crédits et de compléter le niveau Technicien de ce certificat et ce, dans l'une de sept spécialisations.

Alberta Agriculture, Food and Rural Development et Alberta Education administrent conjointement ce programme. Des renseignements sur le programme sont disponibles auprès d'Alberta Education, d'Alberta Agriculture, de Food and Rural Development, ainsi qu'auprès des écoles secondaires deuxième cycle situées dans les régions agricoles de l'Alberta.

Secondaire 2e cycle : [Matières **facultatives**]

- Études professionnelles et technologiques (ÉPT)
- Beaux-arts
- Éducation physique 20-30
- Langues autres que le français et l'anglais
- Éducation hors établissement
- Cours élaborés au niveau local

## Cours élaborés au niveau local

Les autorités scolaires peuvent élaborer des cours, y compris des cours de langue autres que le français et l'anglais, afin de répondre aux besoins des gens de leur région, de manière innovatrice et responsable. Pour obtenir de plus amples renseignements à ce sujet, veuillez vous adresser à la direction d'école.

# Connaissances et employabilité

Les cours de « Connaissances et employabilité » remplacent le Programme d'intégration et de formation professionnelle (PIFP). Il s'agit maintenant d'une série de cours plutôt que d'un programme. Les écoles et les élèves ont donc plus de souplesse dans l'offre et le choix de cours qui tiennent compte du niveau de réussite des élèves et de leurs besoins. Ces cours débutent en 8e année et continuent jusqu'en 12e année. De la 8e à la 12e année, un élève peut s'inscrire à un ou plusieurs cours au moment opportun.

Les cours de « Connaissances et employabilité » visent les élèves qui apprennent mieux quand on met l'accent sur le développement et l'application de la lecture, de l'écriture et de compétences en mathématiques. Grâce à des expériences d'apprentissage pratiques, ces élèves établissent des liens significatifs entre le foyer, l'école, le milieu de travail et la communauté. Cette série de cours permet aux élèves de connaitre du succès et de devenir plus aptes à être des citoyens responsables, à apprendre tout au long de la vie, à entrer sur le marché du travail et à poursuivre des études.

Les élèves qui complètent avec succès les cours de « Connaissances et employabilité » sont admissibles au Certificat de réussite d'études secondaires. Ils peuvent également transférer à des cours menant au Diplôme d'études secondaires de l'Alberta en tout temps pendant leur secondaire.

Les cours de « Connaissances et employabilité » comprennent cinq cours de base et douze domaines de cours professionnels.

Les cours de base :

- English Language Arts 8, 9, 10-4, 20-4, 30-4
- Études sociales 8, 9, 10-4, 20-4
- Français 10-4, 20-4, 30-4
- Mathématiques 8, 9, 10-4, 20-4
- Sciences 8, 9, 10-4, 20-4

Les cours professionnels au secondaire 2e cycle :

- Alimentation
- Art/Design et communication
- Construction : Bâtiments
- Construction : Métaux
- Horticulture
- Mécanique automobile
- Préparation au milieu de travail
- Ressources naturelles
- Services commerciaux
- Soins de beauté
- Soins médicaux
- Textiles

http://education.alberta.ca/francais/teachers/progres/compl/c_e.aspx

Pour de plus amples renseignements, consultez le Manuel d'information pour les cours de la série « Connaissances et employabilité » : 8e-12e année (2008). Le manuel peut être téléchargé à partir du site Web d'Alberta Education; il est également en vente au Learning Resources Centre (LRC).

## Liens Web utilisés fréquemment

Activité physique quotidienne
http://education.alberta.ca/francais/teachers/progres/core/edphys/appui/apq.aspx

Agence de la santé publique du Canada
http://www.phac-aspc.gc.ca/index-fra.php

Association canadienne française de l'Alberta
http://www.acfa.ab.ca

Autorités régionales francophones
http://education.alberta.ca/francais/parents/choice/schboardsfr.aspx

Ce que mon enfant apprend à l'école – Manuel à l'intention des parents
http://education.alberta.ca/francais/parents/resources/handbook.aspx

Choix d'écoles
http://education.alberta.ca/francais/parents/choice.aspx

Consortium provincial francophone pour le perfectionnement professionnel
http://www.cpfpp.ab.ca/conferences/reseau

Direction de l'éducation française
http://www.education.gov.ab.ca/French

Écoles francophones
http://education.alberta.ca/francais/parents/choice/lfrschools.aspx

Évaluation provinciale
http://education.alberta.ca/admin/testing/french.aspx

Examens en vue du diplôme
http://education.alberta.ca/admin/testing/diplomaexams/french.aspx

Fédération des parents francophones de l'Alberta
http://fpfa.ab.ca

Guide de l'éducation
http://education.alberta.ca/francais/admin/franco/guide.aspx

Guide des conseils d'école de l'Alberta (Guide relatif aux conseils scolaires)
http://education.alberta.ca/media/675018/guideconseils.pdf

L'équipe d'apprentissage : Guide destiné aux parents d'enfants ayant des besoins spéciaux
http://education.alberta.ca/media/525401/equipe.pdf

La communication du niveau de réussite scolaire
http://education.alberta.ca/media/674995/reussitescol.pdf

Parents francophones
http://education.alberta.ca/francais/parents.aspx

Ressources numériques à l'appui des résultats d'apprentissage
http://learnalberta.ca

Tests de rendement
http://education.alberta.ca/admin/testing/achievement/french.aspx

## Liens Web utilisés fréquemment (en anglais seulement)

Alberta Learning Information Services (ALIS)
http://alis.alberta.ca

Alberta School Boards Association School Fee Advisory
http://www.asba.ab.ca/services/policy-ad-fees07.asp

French Language Programs
http://education.alberta.ca/parents/educationsys/frenchlanguage.aspx

Handbook for Aboriginal Parents of Children with Special Needs (2000)
http://education.alberta.ca/media/308566/aboriginalparenthandbook.pdf

Learning Resources Centre (LRC)
http://lrc.education.gov.ab.ca/pro/default.html

Middle/Junior High School Student Learning–Career Planner
http://education.gov.ab.ca/k_12/curriculum/cardir_jr.pdf [version pdf]
http://education.gov.ab.ca/k_12/curriculum/JHPlan.doc [version Word]

Our Treasured Children
http://lrc.education.gov.ab.ca/pro/resources/item.htm?item-no=415712

Student Learning–Career Planner Information Booklet
http://education.gov.ab.ca/k_12/curriculum/cardir.pdf

School Act
http://www.qp.alberta.ca/574.cfm?page=s03.cfm&leg_type=Acts&isbncln=9780779733941



